

VISITE D'AIMEN BENABERRAHMEN EN TUNISIE

Des relations au beau fixe

P3

INDUSTRIE

Programme de relance de 51 entreprises économiques publiques

P4

IMPORTATION DES VÉHICULES

Le ministre promet la simplification des procédures

• Pas d'examen national pour la fin de cycle primaire

P2

SITUATION ÉPIDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Vers la généralisation du pass-sanitaire

P3



GUERRE D'ALGÉRIE

La France annonce l'ouverture des archives sur les "enquêtes judiciaires"

Deux jours après la visite de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, en Algérie, Roselyne Bachelot a annoncé vendredi 10 décembre l'ouverture des archives sur les « enquêtes judiciaires » de la guerre d'Algérie, soixante ans après la fin du conflit. La ministre de la Culture a précisé que cette ouverture exceptionnelle intervient « avec 15 ans d'avance », les archives nationales étant généralement déclassifiées 75 ans après les faits concernés. « Je veux que sur cette question, qui est troublante, irritante, où il y a des falsificateurs de l'histoire à l'œuvre, je veux qu'on puisse la regarder en face. On ne construit pas un roman national sur un mensonge », a argué la ministre.

P3

PRIX OAPEC POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 2020

Deux chercheurs algériens lauréats

Deux chercheurs algériens ont remporté le prix de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) pour la recherche scientifique de l'année 2020, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Il s'agit du Dr. Laid Gueriche et de Mohamed Boucena de l'Université de Jijel pour leurs recherches liées aux répercussions environnementales et économiques du torchage du gaz associé. Dr. Amel Tebani de l'Université d'Alger a obtenu, pour sa part, la deuxième place pour sa recherche liée à l'application des mécanismes de tarification du carbone sur les sources énergétiques. L'annonce des résultats des travaux du comité du prix "OAPEC" pour la recherche scientifique 2020 est faite lors de la 107ème réunion du conseil des ministres de l'OAPEC tenue jeudi par visioconférence.

P16

Sport

COUPE ARABE DE LA FIFA-2021 (1/4 DE FINALE) ALGÉRIE-MAROC

Les "Verts" pour passer l'écueil marocain

P9



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

210 nouveaux cas, 160 guérisons et 06 décès

P16

TRANSPORT FERROVIAIRE

Près d'1,6 million de tonnes de marchandises transportée par le SNTF en 2021

P4

NOUVELLE VILLE DE BOUINANE (BLIDA)

Lancement du chantier de la station d'épuration des eaux usées

P6

Brèves

IMPORTATION DES VÉHICULES

Le ministre promet la simplification des procédures

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a annoncé, mercredi soir, la création d'une commission chargée de l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour l'importation de véhicules avant fin janvier prochain, affirmant que les agréments seront remis rapidement aux concessionnaires concernés. Invité à la télévision publique, Zeghdar a affirmé que le nouveau cahier des charges fixe les conditions d'importation et de distribution des véhicules "en fonction de chaque catégorie", contrairement à ce que prévoyait le texte précédent. Selon le ministre, la procédure sera simplifiée et les obstacles seront levés. Le ministre de l'Industrie a souligné que les concessionnaires sont appelés à ouvrir des filiales au niveau des wilayas du pays en vue d'assurer aux clients les services nécessaires, car il est inconcevable, a-t-il dit, que "le citoyen achète un véhicule à Ouargla et vienne ensuite à Alger pour acquérir les pièces détachées".

L'Algérie aspire à fabriquer des voitures électriques

Le ministre a rappelé que son secteur tend à développer une industrie automobile "effective" et "efficiente" en Algérie, faisant état de contacts avec des sociétés mondiales qui désirent investir en Algérie. Il s'agit de constructeurs asiatiques et européens de renommée mondiale avec lesquels des consultations ont été engagées pour parvenir à un accord au titre du partenariat gagnant-gagnant, a-t-il expliqué. "Nous ne voulons pas réaliser des usines de gonflage de pneus mais une véritable industrie comme l'a affirmé le président de la République", a soutenu le ministre, soulignant que l'Algérie aspirait à construire des véhicules électriques et hybrides à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays dans le cadre de la transition énergétique. Concernant les prix des nouveaux véhicules, le ministre a précisé qu'ils seront déterminés en coordination avec les services des ministères du Commerce, de l'Energie et des mines et des Finances et des Douanes, en tenant compte de la marge bénéficiaire".

Sid Ali

FORAGE DE Puits
 Bientôt une instruction pour faciliter l'octroi des autorisations

Le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique prépare une nouvelle instruction simplifiant les procédures administratives relatives à l'octroi des autorisations de forage de puits en faveur des agriculteurs, a annoncé jeudi à Alger le ministre du secteur, Karim Hasni, lors d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales. Le ministre a rappelé la circulaire interministérielle promulguée, en février dernier, par son département et les ministères de l'Intérieur et des collectivités locales, de l'Agriculture et du développement rural, définissant les procédures techniques de forage des puits par sonde. Il est exigé, dans ce sens, un accompagnement des agriculteurs par l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en Eau (AGIRE) pour éviter un éventuel préjudice sur les eaux souterraines et l'environnement en général, a-t-il fait savoir.

R.N

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Pas de recours aux listes de réserves cette année

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, jeudi à Alger, qu'"il est impossible de prolonger l'exploitation des listes de réserve pour le recrutement cette année". Précisant que les délais de ces listes sont expirés, il a appelé les candidats concernés à participer au concours de recrutement des enseignants qui sera organisé plus tard.

Il s'agit des listes des années 2016-2016, "exploitées exceptionnellement les dernières années pour assurer l'encadrement de certaines spécialités et matières dans les régions des Hauts-plateaux et du Sud."

Rappelant que plus de 28.000 postes d'enseignant ont été ouverts en 2017, Belabed a réaffirmé que les diplômés des écoles normales supérieures (ENS) sont prioritaires dans les recrutements du secteur de l'Education, en vertu du contrat signé avec eux, ajoutant que le recrutement est soumis également aux besoins pédagogiques du secteur.

Le premier responsable du secteur a fait état, dans ce sillage, de 8247 enseignants recrutés sur un total de 8706 diplômés des ENS, alors que 459 enseignants restent "sans emploi".

Quant au retard dans le versement des salaires et des primes aux enseignants dans certaines wilayas, le ministre a affirmé que ses services ont entamé les contacts avec le ministère des Finances, à l'effet d'accélérer la cadence des procédures et du contrôle financier des dossiers concernés par le transfert wilayal, en vue de traiter ces dossiers dans les délais adéquats". En ce qui concerne le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, M. Belabed a affirmé qu'"à ce jour, 26.000 fonctionnaires ont été intégrés au titre de ce dispositif, affirmant qu'au 31 décembre 2021, le nombre s'élèvera à 35.000 fonctionnaires.

Pas d'examen national pour la fin de cycle primaire

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé, jeudi à Alger, que l'examen de fin de cycle primaire devrait être remplacé par un autre examen "ne revêtant



aucun caractère national qui ne sera pas organisé dans les mêmes conditions". Lors d'une session plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, M. Belabed a fait savoir que "les programmes d'enseignement primaire faisaient l'objet d'une révision, et ce, dans le cadre de grands ateliers entamés par le secteur depuis début 2021". "Après l'annulation de l'examen du fin de cycle primaire, qui constituait un fardeau pour les élèves, ce dernier sera remplacé par un autre examen ne revêtant

aucun caractère national qui ne sera pas organisé dans les mêmes conditions", a-t-il assuré. Pour Belabed, le ministère œuvrera à l'allègement du cartable soulignant que ce poids "était inacceptable à cet âge précoce". "Les mesures anticipatives concernent les cantines scolaires et le prix des repas, où la valeur du repas scolaire a été augmentée, au Sud du pays comme au Nord", a poursuivi le ministre.

Synthèse : Aziz.T.

PROPAGATION DU CANCER

Les conseils d' Abderrahmane Benbouzid

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a précisé que le seul moyen et le plus efficace pour freiner l'expansion du cancer serait la prévention, à travers "un dépistage précoce, une alimentation saine, la réduction de la pollution de l'environnement et la sensibilisation aux dangers du tabac", indiquant qu'il s'agit-là des principaux facteurs qui provoquent les cancers. En réponse à une question liée à la problématique de la prise en charge des cancéreux, il a passé en revue les mesures prises par le secteur pour limiter la propagation de cette maladie, pour ne citer que "la généralisation des modes de dépistage, et la poursuite de la mise en œuvre du plan de prévention axé sur la lutte contre le tabagisme, à travers l'organisation

des campagnes de sensibilisation et la mise en place des unités d'aide au sevrage tabagique". Le ministre de la Santé a évoqué le deuxième plan national élaboré par un comité multisectoriel visant à lutter contre le cancer et assurer une prise en charge optimale des personnes touchées. A une question sur la prise en charge sanitaire des habitants du sud et des Hauts Plateaux, Benbouzid a rappelé les différents programmes mis en place par l'Etat pour lutter contre les maladies sévissant dans ces régions (maladies hydriques, leishmaniose cutanée, envenimations scorpioniques, trachome) et renforcer la surveillance épidémiologique dans les wilayas frontalières. Pour améliorer les services de santé spécialisés dans ces régions et assurer la formation, l'accent a été mis sur le système de jumelage et la télémédecine et le renforce-

ment des établissements hospitaliers mixtes (civils-militaires) dans le sud. Qui plus est, des conventions ont été signées avec la Sécurité sociale pour la prise en charge des malades des régions du sud dans des cliniques privées pour la gynécologie-obstétrique, la radiologie et les analyses médicales, selon le ministre qui a également fait état du renforcement des moyens d'évacuation ou de transfert des malades vers les hôpitaux en privilégiant le transport sanitaire aérien. A cet effet, le ministre a rappelé les deux concours organisés en 2019 au profit de 22 wilayas du sud et des Hauts plateaux qui ont permis à 335 médecins de suivre leurs études dans plusieurs spécialités. Une liste des opérations de dégel a été élaborée pour renforcer le réseau des hôpitaux publics dans les régions du Sud et les Hauts plateaux. Plusieurs établissements spécialisés en oncologie ont été

mis en service. Concernant le renforcement de la formation paramédicale, trois annexes d'instituts nationaux de formation des sages-femmes ont été ouvertes à Béchar, Laghouat et Ouargla, sachant que ces wilayas disposent de Facultés de médecine qui assurent l'encadrement de la formation au niveau de ces annexes. Pour ce qui est de la prise en charge de la population locale, victime des essais nucléaires dans les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset, le plan d'action élaboré à cet effet a été lancé dans le cadre d'un programme multisectoriel, ajoute le ministre. M. Benbouzid a rappelé les assises nationales de la santé prévues à la fin du mois, ayant pour objectif de trouver des mécanismes de gestion à même de satisfaire les besoins du citoyen et du secteur, en collaboration avec tous les acteurs du secteur.

R.N/APS

SITUATION ÉPIDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Vers la généralisation du pass-sanitaire

Après l'institution du pass-sanitaire comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder aux manifestations sportives et culturelles ainsi qu'aux salles des fêtes, le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) recommande d'étendre l'institution du pass-sanitaire à d'autres espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordres culturel, sportif ou festif".

Devant une campagne de vaccination au ralenti, et devant le relâchement des gestes barrières, ce sésame (le pass-sanitaire) est appelé à se généraliser dans les semaines et les mois à venir. Pour le reste, le gouvernement a décidé de reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) pour une durée de quinze (15) jours, à compter d'aujourd'hui, indique, jeudi, un communiqué des services du Premier ministre... La reconduction du dispositif actuel de protection et de prévention intervient à la faveur de la relative stabilisation de la situation épidémiologique, laquelle requiert cependant, l'extrême vigilance des citoyens qui doivent éviter tout relâchement à l'égard du respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales, notamment en raison de l'apparition du nouveau variant Omicron. Elle commande également l'engagement des citoyens à soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie



mondiale par la vaccination et par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique.

Malgré la multiplication des appels pour la vaccination, le ministre de la santé a indiqué hier que le taux chez la population cible ne dépasse pas 27%. Le Pr Kamal Senhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire

(ANSS) a qualifié l'opération de vaccination d'échec patent. Benbouzid a, en outre, annoncé qu'une campagne massive au sein des établissements scolaires va être lancée dans les jours à venir. **Abir.N.**

VISITE D'AIMEN BENABERRAHMEN EN TUNISIE

Des relations au beau fixe

Tous les dossiers sont soumis à l'examen et nous avons franchi des étapes importantes pour les finaliser. Il s'agit de dossiers inhérents à tous les secteurs économiques, à savoir l'énergie, l'industrie, le commerce et les travaux publics", a déclaré le premier ministre Aïmen Benaberrahmane, à la sortie de l'audience que lui accordé le président tunisien Kais Saïed. "Il s'agit dans l'ensemble de protocoles devant être signés lors de la visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune prévue en Tunisie dans les prochains jours", a-t-il soutenu, ajoutant "nous sommes là pour bien préparer cette visite". Lors de sa visite en Tunisie, Aïmen Benaberrahmane et la Cheffe du Gouvernement tunisien, Najla Bouden ont co-présidé une séance de travail élargie aux ministres des deux pays regroupant les ministres des Fi-

nances, de l'Energie, des Mines, de l'Industrie, du Commerce, des Transports et des Travaux publics et de la Santé, consacrée à l'évaluation des relations entre les deux pays et au parachèvement des discussions autour du cadre juridique bilatéral en prévision de la visite du Président de la République Abdelmadjid Tebboune en Tunisie. Les deux parties ont mis en avant les relations bilatérales ancrées et historiques, soulignant la volonté des dirigeants des deux pays de promouvoir la coopération en vue d'amorcer une nouvelle ère basée sur l'intégration et la complémentarité économiques et la coordination stratégique bilatérale. A cette occasion, les deux responsables ont passé en revue "les différents aspects de la coopération dans les domaines de l'Energie, des Finances, du Commerce, des Transports

et des Travaux publics" et évoqué "l'importance de développer les régions frontalières, de parachever les projets d'intégration entre les deux pays pour consolider les fondements du développement intégré selon la vision commune des dirigeants des deux pays. Il a été convenu d'intensifier les contacts intersectoriels entre les deux pays pour la mise en œuvre des recommandations de cette rencontre bilatérale. Cette visite qui intervient en prévision d'échéances bilatérales importantes, vient souligner la qualité des relations algéro-tunisiennes et les liens étroits de fraternité unissant les deux pays et les deux peuples frères. La visite de M. Benaberrahmane consacre la volonté commune des deux parties de renforcer la coopération bilatérale au service des intérêts communs des deux pays. **R.N.**

GUERRE D'ALGÉRIE

La France annonce l'ouverture des archives sur les "enquêtes judiciaires"

Deux jours après la visite de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, en Algérie, Roselyne Bachelot a annoncé vendredi 10 décembre l'ouverture des archives sur les « enquêtes judiciaires » de la guerre d'Algérie, soixante ans après la fin du conflit. La ministre de la Culture a précisé que cette ouverture exceptionnelle intervient « avec 15 ans d'avance », les archives nationales étant généralement déclassifiées 75 ans après les faits concernés. « Je

veux que sur cette question, qui est troublante, irritante, où il y a des falsificateurs de l'histoire à l'œuvre, je veux qu'on puisse la regarder en face. On ne construit pas un roman national sur un mensonge », a argué la ministre. « C'est la falsification qui amène toutes les errances, tous les troubles et toutes les haines. À partir du moment où les faits sont sur la table, où ils sont reconnus, où ils sont analysés, c'est à partir de ce moment-là qu'on peut construire

une autre histoire, une réconciliation », a-t-elle poursuivi. « On a des choses à reconstruire avec l'Algérie, elles ne pourront se reconstruire que sur la vérité », a estimé la ministre de la Culture. Interrogée sur les conséquences de cette décision, notamment sur la confirmation à venir d'actes de torture commis par l'armée française en Algérie, « c'est l'intérêt du pays que de le reconnaître », a ajouté Roselyne Bachelot. Le président François a reconnu le 13

septembre 2018 que la disparition du mathématicien et militant communiste Maurice Audin, en 1957 à Alger, était le fait de l'armée française et promettait à sa famille un large accès aux archives. Cette nouvelle démarche intervient dans un contexte de vives tensions entre l'Algérie et La France. Les responsables français tentent, depuis les propos désobligeants du président Emmanuel Macron sur la Nation algérienne, de rectifier le tir. **R.N.**

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

3 ans de prison ferme requis contre l'ancien wali d'Ain Defla

Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis jeudi une peine de trois (3) ans de prison ferme et une amende de 200.000 Da à l'encontre de l'ancien wali d'Ain Defla, Aziz Benyoucef et ses co-accusés, poursuivis pour des chefs d'inculpation liés à la corruption. Une amende de 5 millions de Da a été également requise à l'encontre de la société "ETRH" avec confiscation de tous les biens relatifs à cette affaire. Sont poursuivis dans cette affaire, en plus de l'ancien wali d'Ain Defla et du groupe ETRHB représenté par son propriétaire Saïd Haddad, l'ex P/APC de Miliana, Moussa Feradj, l'ex directeur de l'Energie et des Mines de Ain Defla, Kouachi Achi, le directeur de l'Urbanisme, Moussa Abada, et le directeur des Domaines, Salaheddine Felioune. Lors de son audition, l'ex wali a déclaré avoir octroyé un contrat de concession d'un foncier d'une superficie de 24.156 M2 au Groupe Haddad après "avoir examiné une demande formulée par le Groupe portant réalisation d'une centrale à béton destinée aux projets de travaux publics à Ain Defla, dont la réalisation était confiée au groupe ETRHB". Les co-accusés ont nié toutes les charges retenues contre eux. A noter que le procès se poursuit par les plaidoiries de la défense. **R.N.**

PRÉTENDUS DÉPASSEMENTS DANS UN BUREAU DE VOTE

Le parquet répond au patron du FLN

Le Parquet général près la Cour d'Alger a affirmé, jeudi, que les "prétendus" dépassements enregistrés dans un bureau de vote à Alger lors des élections locales du 27 novembre dernier, "n'étaient pas aussi graves, au point de constituer une atteinte à la régularité de cette échéance nationale". Le Parquet général qui s'est auto-saisi en enclenchant une enquête à ce propos, a précisé, dans un communiqué, que "certains médias ont relayé une déclaration attribuée à un chef de parti politique, dans laquelle il fait état de dépassements qui auraient été enregistrés dans un bureau de vote à Alger lors des élections locales du 27 novembre 2021, déplorant l'inertie de la Justice". De ce fait, le Parquet général près la Cour d'Alger porte à la connaissance de l'opinion publique nationale que "les faits qui auraient été enregistrés dans certains centres de vote, ne sont pas aussi graves au point de constituer une atteinte à la crédibilité des élections qui se sont déroulées dans de bonnes conditions", précisant qu'une enquête avait été enclenchée concernant ces faits, conformément aux procédures légales en vigueur. Le Parquet général a appelé tout chacun à "faire preuve de respect des garde-fous régissant le fonctionnement du pouvoir judiciaire", a conclu le communiqué. **R.N.**

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi à Alger le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems Eddine Hafiz, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu ce jour et à sa demande le recteur de la Grande mosquée de Paris, Dr Chems Eddine Hafiz", lit-on dans le communiqué. Lors de cette audience, "le Président Tebboune a assuré au recteur de la Grande mosquée de Paris de son soutien absolu dans la gestion de cet édifice spirituel historique, lui donnant des orientations de poursuivre ses efforts et de hisser les performances de cette institution, à travers l'adoption du juste milieu et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme", précise la même source. L'audience s'est déroulée en présence du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a conclu la même source.

INDUSTRIE

Programme de relance de 51 entreprises économiques publiques

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a annoncé, mercredi, le lancement d'un programme de relance de 51 entreprises économiques publiques dans le cadre du Plan d'action du gouvernement. Invité de la Télévision publique, M. Zeghdar a précisé que le gouvernement entend relancer 51 entreprises économiques publiques en partenariat avec des opérateurs nationaux ou étrangers, rappelant que l'Etat avait consacré, au cours des dernières années, plus de 1.200 milliards de dinars à l'assainissement de ces entreprises sans atteindre l'objectif escompté à cause des dettes cumulées en raison de plusieurs facteurs, notamment la pandémie de covid-19. Parmi ces entreprises publiques qui étaient leaders dans leur secteur, le ministre a cité le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, confronté ces dernières années à plusieurs problèmes qui appellent une révision de son mode de gestion, et l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), dont le taux d'intégration a beaucoup reculé après avoir atteint 70%, a-t-il dit.

Dans le cadre de ce programme de relance des entreprises économiques publiques, un accord sera conclu la semaine prochaine entre l'Entreprise nationale des industries électroniques de Sidi Bel Abbès et une société italienne spécialisée dans la fabrication de batteries pour tablettes électroniques avec un taux d'intégration de plus de 60% les cinq prochaines années, a fait savoir M. Zeghdar, précisant que l'Université de Sidi Bel Abbès et les centres de recherche seront associés à la mise en œuvre de l'accord pour assurer le transfert de technologie.

Le ministre a salué, dans ce cadre, les efforts consentis par les groupes publics, tels que le groupe de cimenterie "Gica" et le groupe "Agrodiv" dans l'optimisation de la production, de la qualité et de l'exportation, estimant que grâce au partenariat et à la sous-traitance, il est possible d'instaurer une base industrielle forte et solide. Concernant les projets réalisés et en suspens, M. Zeghdar a indiqué que la commission installée par le Premier ministre, ministre des Finances à l'effet d'examiner ces projets, s'attachera à lever les obstacles en vue de permettre l'entrée en activité de ces projets dans les prochains jours. "Plus de 60% des 400 projets en suspens entreront en activité avant la fin de l'année en cours", a-t-il soutenu.

Pour le ministre, "Il y a une véritable volonté et le ministère est tenu de soumettre un rapport détaillé, toutes les deux semaines, au Gouvernement, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement de l'application des procédures de levée des obstacles à ces projets". Concernant le foncier industriel, M. Zeghdar a rassuré que les textes juridiques relatifs à la création de l'Agence nationale du foncier industriel sont en phase de finalisation et seront prêts avant la fin de l'année. D'après les chiffres communiqués par le ministre, plus de 14.000 lots de terrain non exploités ont été recensés.

Le ministre tend à récupérer ces assiettes non exploitées, en vue de les distribuer en toute transparence et équité, après évaluation de la rentabilité de l'investissement et des postes d'emploi qui seront créés, sachant que la priorité de l'investissement sera déterminée en fonction des régions.

R.E

PROGRAMME D'INCUBATION AFRICA BY INCUBEME

12 contrats décrochés par les 16 startups incubées

Douze (12) contrats ont été finalisés par les 16 startups sélectionnées pour intégrer la première édition du programme panafricain d'incubation "Africa By IncubeMe", ont indiqué jeudi à Alger ses organisateurs.

Ces contrats ont été finalisés avec les entreprises partenaires de ce programme, dans le cadre de l'open innovation et concernent des domaines comme l'intelligence artificielle, le paiement mobile, le big data, l'agriculture, les finances et le tourisme, a précisé le co-fondateur de l'incubateur IncubeMe, initiateur de ce programme, Adel Amalou. Amalou a expliqué, lors de la cérémonie de clôture de ce programme, que "certains contrats ont été déjà signés et d'autres devraient l'être dès le début de l'année prochaine", le temps que certains porteurs de projets étrangers puissent créer des sociétés de droit algérien pour pouvoir exercer en Algérie, a-t-il ajouté.

Ces contrats représentent, selon lui, le "premier objectif" de ce programme vu qu'il a permis d'être "la passerelle" entre les partenaires de cette initiative qui ont exprimé des besoins et les startups incubées qui leur ont apporté des solutions. Ont assisté à cette cérémonie le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-ups, Yacine El-Mahdi Ouallid, en plus de plusieurs ministres et ambassadeurs accrédités en Algérie ainsi que les représentants de plusieurs entreprises. Ouallid a estimé, lors de son allocution d'ouverture, que ce programme est "unique en Afrique" et qui le rend, lui en tant algérien, et son ministre "fiers", vu qu'il va permettre à l'Algérie de "devenir un véritable hub de l'innovation dans le continent et aussi la région".

Le ministre a affirmé que "la plus grande richesse du continent est la jeunesse qui va conduire l'Afrique vers un développement durable et à une plus grande croissance économique". Ce programme lancé le 28 janvier 2021 a entamé la phase d'incubation en mois de septembre dernier pour permettre à 16 porteurs de projets issus de 5 pays africains (Algérie, Tunisie,



Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal) de bénéficier d'un accompagnement sur tous les plans afin de développer leurs idées, ont indiqué les organisateurs.

Les 16 startups sélectionnées pour intégrer ce programme ont passé deux étapes de sélection : la première a vu 403 projets retenus sur l'ensemble des 1.256 dossiers de candidatures inscrits, selon les organisateurs. La seconde sélection (finale) s'est faite en concertation avec les différents partenaires de ce programme, ont-ils ajouté.

L'incubation qui a débuté en septembre dernier a duré trois mois et s'est déroulée en Algérie avec une prise en charge totale de la part de l'incubateur en matière de billetterie, d'hébergement, de coaching, de mentorat et même de visites. Le programme qui a visé dans un premier temps l'Afrique, ciblera le Moyen Orient dans une seconde étape pour toucher, en plus, le bassin méditerranéen comme ultime objectif, ambitionnent ses initiateurs.

R.E

TRANSPORT FERROVIAIRE

Près d'1,6 million de tonnes de marchandises transportées par le SNTF en 2021

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a assuré, depuis le début de l'année en cours, le transport de près d'1,6 million de tonnes de marchandises, relevant en majorité d'entreprises publiques, a-t-on appris jeudi auprès du responsable de la direction des recettes de cette entreprise.

"Une majeure partie de ces marchandises, transportées à travers les lignes de la SNTF, relève d'entreprises publiques. Les produits transportés sont, notamment, du carburant, du fer, des céréales, des engrais, et autres", a indiqué à l'APS, Mohamed Zekkar, en marge de la clôture du Salon régional Mitidja pour la production et l'exportation. Il a souligné que la SNTF a intensifié, durant cet événement économique, ses

campagnes d'information, afin de promouvoir ses services et les avantages offerts par la Société aux opérateurs économiques désirant recourir au rail pour transporter leurs marchandises, y compris celles destinées à l'exportation.

En procédant à l'ouverture de ce salon régional, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig avait souligné la nécessité de faire connaître cette société nationale, qui fournit des services de transport à moindre coût, auprès des entreprises économiques, relevant que toutes les grandes économies adoptent ce moyen (la voie ferrée) pour le transport des marchandises.

Plus d'une centaine d'opérateurs économiques ont pris part à ce salon régional de quatre jours,

qui a constitué une opportunité pour s'enquérir des facilitations décidées par l'Etat au profit des exportateurs, de faire la promotion de leurs produits, d'établir des relations de travail et de conclure des accords. Des dispositifs de soutien à l'emploi, des banques et des sociétés d'assurance, ont, également, participé à cet événement économique, organisé par la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations, en coordination avec la Confédération algérienne du patronat, le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement, le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) et les chambres de commerce et d'industrie des wilayas participantes.

R.E

SALON RÉGIONAL DE L'EXPORTATION DE BLIDA

Appel à création de succursales bancaires à l'étranger

Un appel à l'ouverture de succursales bancaires à l'étranger pour faciliter les transactions commerciales, notamment dans les pays africains, a été lancé jeudi à Blida par des opérateurs économiques à la clôture des activités du salon régional de la production et de l'exportation.

Les participants à cet événement économique, ouvert lundi dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont cité, parmi les principales contraintes rencontrées lors des opérations d'exportation, l'absence d'agences bancaires algériennes

à l'étranger. Ils ont, à ce titre, exprimé leur souhait quant à la prise en charge de cette doléance. Les recommandations ayant couronné cette rencontre économique et commerciale ont porté, entre autres, sur la mise en place d'un guichet unique qui regroupe les opérateurs intervenant dans le domaine de l'export, à l'instar des services du commerce, des douanes et des banques. La directrice régionale du commerce, Samia Ababza, a indiqué que plusieurs objectifs fixés par les organisateurs de cet événement économique ont été atteints. Il s'agit, notamment, de la

conclusion, par de nombreuses entreprises productrices, de marchés pour la commercialisation de leurs produits dans des wilayas du sud, dont Tindouf et Tamnassert, et la signature d'accords avec des spécialistes dans l'export. La Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Blida et son homologue de Béchar ont convenu d'un accord de commercialisation des produits, fabriqués par des entreprises économiques de Blida, dans certains pays africains, à savoir la Mauritanie, le Niger et le Mali. Le salon a connu l'animation de journées de formation afin d'informer les participants

des facilitations décidées par l'Etat pour accompagner les exportateurs, en plus d'une exposition des produits algériens.

Ce salon a été organisé par la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations, en coordination avec la Confédération algérienne du patronat, le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement, le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) et les chambres de commerce et d'industrie des wilayas participantes (soit Blida, Médéa, Bouira, et Tizi-Ouzou et Boumerdes).

R.E

LIBAN

Premiers cas du variant Omicron

Deux premiers cas du variant Omicron du coronavirus ont été détectés au Liban, a annoncé jeudi le ministre de la Santé.

"Deux cas détectés à travers un dépistage effectué à l'aéroport" sont des variants Omicron, a indiqué le ministre libanais de la Santé, Firas Abiad.

Les deux voyageurs en question étaient en provenance "d'Afrique", a-t-il dit, ajoutant qu'ils étaient "en quarantaine" depuis leur arrivée à Beyrouth.

Le Liban a enregistré mercredi 1.994 cas de coronavirus, "un des nombres les plus élevés depuis un certain temps", selon le ministre. Depuis le début de l'épidémie, les autorités libanaises ont enregistré plus de 683.000 cas, dont 8.804 décès.

Le ministre de la Santé a exprimé son inquiétude vis-à-vis de la hausse du nombre de cas ces derniers temps, "d'autant plus que la capacité d'accueil des hôpitaux a diminué".

Il a également expliqué que les hôpitaux ne seraient pas capables de gérer le même scénario qui s'était produit l'année dernière, dû à la crise économique et à l'émigration de membres du personnel soignant.

Fin 2020, le Liban avait enregistré une hausse record des cas de coronavirus qui a pesé sur le système de santé du pays et nécessité la mise en place d'un confinement pendant plusieurs semaines.

ETATS-UNIS

Hausse des décès journaliers

Le nombre quotidien de morts dues au Covid-19 aux Etats-Unis a dépassé les 1.150, en hausse de 57% par rapport à la semaine précédente, selon les données des autorités fédérales.

Les Etats-Unis enregistrent en moyenne chaque jour 103.000 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus, soit 19% de hausse sur une semaine et 62% de plus que la fin octobre.

Les Etats-Unis ne sont désormais qu'à une dizaine de milliers de morts de la triste barre des 800.000 décès dus à la COVID-19.

Alors que le variant Omicron se trouve dans au moins vingt Etats du pays, le variant Delta, surtout chez les non-vaccinés, continue de contribuer à une aggravation des statistiques, selon les autorités sanitaires.

CHINE

Deux médicaments contre la Covid-19 reçoivent une approbation d'urgence

L'Administration chinoise des produits pharmaceutiques a ordonné une approbation d'urgence pour la demande d'enregistrement de deux médicaments contre la Covid-19.

Il s'agit de la première thérapie combinée d'anticorps neutralisant le virus Covid-19 approuvée en Chine, avec des droits de propriété intellectuelle indépendants. Les deux médicaments, BRII-196 et BRII-198, sont utilisés en association pour traiter les patients adultes et adolescents présentant des symptômes légers et modérés et ayant des facteurs de risque de progression graves, selon l'administration.

Par ailleurs, les médicaments sont approuvés sous conditions pour les adolescents âgés de douze à 17 ans ayant un poids corporel supérieur à 40 kg. L'Université Tsinghua, le Troisième Hôpital populaire de Shenzhen et Bri Biosciences ont conjointement développé ce cocktail thérapeutique d'anticorps monoclonaux BRII-196 et BRII-198, qui sont dérivés d'anticorps isolés de personnes guéries de la Covid-19.

EN 75 ANS D'HISTOIRE DE L'UNICEF

La Covid-19 est "la plus grande crise mondiale" pour les enfants

La Covid-19 affecte les enfants à une échelle sans précédent, ce qui en fait la pire crise pour les enfants que l'UNICEF ait connue en 75 ans d'histoire, a déclaré l'agence des Nations Unies pour l'enfance dans un rapport publié mercredi.



Le rapport, intitulé Prévenir une décennie perdue : Action urgente pour inverser l'impact dévastateur de la Covid-19 sur les enfants et les jeunes, met en évidence les différentes manières dont la Covid-19 remet en cause des décennies de progrès sur les principaux défis de l'enfance tels que la pauvreté, la santé, l'accès à l'éducation, la nutrition, la protection de l'enfance et le bien-être mental. Il avertit que, près de deux ans après le début de la pandémie, l'impact généralisé de la Covid-19 continue de s'aggraver, augmentant la pauvreté, enracinant les inégalités et menaçant les droits des enfants à des niveaux jamais vus auparavant.

"Tout au long de notre histoire, l'UNICEF a contribué à créer des environnements plus sains et plus sûrs pour les enfants du monde entier, avec d'excellents résultats pour des millions de personnes", a déclaré la Directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore. "Ces gains sont maintenant menacés. La pandémie de Covid-19 est la plus grande menace pour le progrès des enfants au cours de nos 75 ans d'histoire. Alors que le nombre d'enfants affamés, non scolarisés, maltraités, vivant dans la pauvreté ou contraints au mariage augmente, le nombre d'enfants ayant accès aux soins de santé, aux vaccins, à une nourriture suffisante et aux

services essentiels diminue". Le rapport indique qu'on estime que 100 millions d'enfants supplémentaires vivent désormais dans la pauvreté multidimensionnelle à cause de la pandémie, une augmentation de 10% depuis 2019. En outre, le rapport met en garde contre un long chemin pour regagner le terrain perdu - même dans le meilleur des cas, il faudra sept à huit ans pour récupérer et revenir aux niveaux de pauvreté des enfants d'avant Covid. Citant d'autres preuves d'un retour en arrière, le rapport indique qu'environ 60 millions d'enfants supplémentaires vivent désormais dans des ménages financièrement pauvres

par rapport à avant la pandémie. De plus, en 2020, plus de 23 millions d'enfants n'ont pas reçu de vaccins essentiels, soit une augmentation de près de 4 millions par rapport à 2019 et le nombre le plus élevé en 11 ans. Même avant la pandémie, environ 1 milliard d'enfants dans le monde souffraient d'au moins une privation grave, sans accès à l'éducation, à la santé, au logement, à la nutrition, à l'assainissement ou à l'eau. Ce nombre augmente maintenant alors que la reprise inégale aggrave les écarts croissants entre les enfants riches et pauvres, les plus marginalisés et les plus vulnérables étant les plus touchés.

AFRIQUE/COVID-19

Omicron s'étend, mais peu de cas graves en Afrique du Sud

Le variant Omicron touche davantage de pays en Afrique et le nombre de cas de Covid-19 a bondi de 93% sur le continent en une semaine mais, "signe d'espoir", les hospitalisations restent peu nombreuses en Afrique du Sud où il a été détecté en premier, a indiqué jeudi l'OMS-Afrique.

Dans son point de presse hebdomadaire en ligne, le bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé a en outre insisté sur la nécessité d'améliorer la couverture vaccinale sur le continent, qui en moyenne reste très faible.

L'Afrique a enregistré plus de 107.000 nouveaux cas de Covid-19 durant la semaine qui s'est achevée le 5 décembre (contre 55.000 la semaine précédente), la part d'Omicron restant à déterminer dans cette

augmentation. L'Afrique australe a enregistré la plus forte hausse, de 140% en moyenne.

De premières données en provenance d'Afrique du Sud indiquent que le variant "Omicron pourrait causer des formes moins sévères de la maladie", précise l'OMS-Afrique dans un communiqué diffusé en parallèle au briefing. En effet, entre le 14 novembre et le 4 décembre, le taux d'occupation des lits d'hôpital en soins intensifs y était de seulement 6,3%.

Selon la même source, "l'Afrique compte actuellement pour 46% des près de 1.000 cas d'Omicron signalés par 57 pays à travers le monde". Jusqu'à présent, dix pays africains ont rapporté des cas de ce variant. L'OMS-Afrique a réitéré dans son point de

presse son désaccord face aux interdictions de voyages, décrétées "par plus de 70 pays, qui visent principalement les pays d'Afrique australe", mesures selon elle inefficaces et injustes à l'égard de pays qui ont été "transparentes avec leurs données".

Le bureau régional de l'OMS a par ailleurs rappelé que seulement 7,8% des Africains étaient entièrement vaccinés contre le Covid-19. Une situation "dangereuse qui ne peut perdurer", a jugé le Dr Richard Mhigo, coordinateur du programme de vaccination de l'OMS-Afrique.

L'approvisionnement du continent en vaccins continue de s'améliorer, a-t-il souligné. Il faut maintenant progresser dans "le déploiement" et l'administration des vaccins en particulier aux personnes les plus vulnérables.

SOUK AHRAS

Appel aux jeunes à investir dans le secteur agricole

Le président de la Chambre nationale d'agriculture Mohamed Yazid Hambli a appelé jeudi depuis Souk Ahras les jeunes à s'organiser dans des coopératives pour profiter des différents dispositifs d'aide à l'emploi pour investir dans le secteur agricole.



Il est impératif pour les jeunes de s'organiser dans des coopératives agricoles pour bénéficier des modalités d'accompagnement du financement collectif plutôt qu'individuel", a précisé à l'APS M. Hambli en marge de l'ouverture d'une exposition de produits nationaux, organisée au siège de la Chambre d'agriculture de Souk Ahras, en présence d'agriculteurs et de femmes rurales. M. Hambli a souligné que "l'année 2022 sera une année pour le décollage économique en Algérie", relevant que "les chambres d'agriculture doivent jouer un rôle majeur dans l'accompagnement des jeunes investisseurs et la valorisation du produit agricole à travers la formation et l'accompagnement sur terrain des agriculteurs et la facilitation de l'accès à l'information". Et d'ajouter: "Les chambres d'agriculture se doivent d'être

la locomotive devant valoriser le produit national, notamment local et être un trait d'union entre tous les jeunes qui souhaitent créer des micro-entreprises et des unités de transformation dans le domaine agricole, d'une part, et les différents mécanismes d'accompagnement et les pouvoirs publics, d'autre part". M. Hambli a estimé que la richesse de la wilaya de Souk Ahras en matière de produits agricoles "labilite à se hisser au rang de capitale des produits du terroir", ajoutant que "la valorisation des produits agricoles connus dans la wilaya comme les figues de barbarie de la commune de Sidi Fredj, les cerises et les figues avec leurs deux variétés Boumazoura et Bouadous, dans la commune d'Ouled Idriss, est en mesure de faire connaître la qualité de ces produits, œuvrer à les préserver et à créer des unités transformations".

La commune de Sidi Fredj, a-t-il ajouté, a des potentialités pour s'ériger en un pôle agricole par excellence dans la variété figue de barbarie, notamment après la création de l'association nationale pour le développement du cactus, ainsi que l'association locale des producteurs de cactus et la mise en service de la première unité de transformation de figue de barbarie à l'échelle nationale. De son côté, le Secrétaire général de la chambre d'agriculture de la wilaya, Hamza Bechih, a indiqué que les stands de cette exposition comprennent de nombreux produits du terroir, tels que les fromages et le savon traditionnels, les huiles distillées, les conserves alimentaires et les confitures de plusieurs variétés de fruits, soulignant que les produits exposés, lors de cet événement sont le résultat de 15 sessions de formation au profit des

agriculteurs et des femmes rurales, depuis janvier dernier. M. Bechih a ajouté que l'exposition a réuni des agriculteurs, des femmes rurales, des responsables des antennes de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), de la direction des services agricoles (DSA), de la conservation des forêts et de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). L'organisation de l'exposition, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain et qui a vu la participation d'un certain nombre de jeunes porteurs de projets, a pour objectif l'encouragement de l'investissement dans le secteur agricole, conformément à la stratégie des autorités suprêmes du pays visant à promouvoir l'économie nationale.

EL BAYADH (COURSE DES MÉHARIS À BREZINA) Participation de près de 20 compétiteurs à la 6^e édition

La sixième édition de la course des méharis (dromadaires), qu'abrètera la commune de Brezina (sud de la wilaya d'El Bayadh), à partir de demain, prévoit la participation de 20 compétiteurs représentant plus de cinq wilayas du pays, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Cette manifestation touristique et culturelle annuelle, organisée par l'Office du tourisme de la commune de Brezina, prévoit la participation de compétiteurs des wilayas d'Adrar, Ghardaïa, Timimoune, El Ménéa, Ouargla et autres wilayas. Le responsable de l'Office, Mustapha Lakhdari a indiqué, à l'APS, que cette édition, organisée en partenariat avec les directions du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, de la jeunesse et des sports, de la culture et des arts et la commune de Brezina, sous le slogan "promotion et développement du tourisme saharien et du tourisme interne", entend drainer de nombreux touristes et visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya. Ce rendez-vous touristique vise à promouvoir et faire connaître les différents lieux et merveilleux sites touristiques dont recèle cette commune de l'Atlas saharien, à l'instar de la zone d'El Gor, le palais de Ben El Khas, l'oasis, le barrage de Brezina et autres sites touristiques d'importance de la région en général et d'El Bayadh en particulier. Au programme de cette manifestation, figurent en bonne place, des exhibitions folkloriques et l'organisation de soirées artistiques au profit du public pour faire connaître le patrimoine culturel local de la région, surtout qu'elle coïncide avec la saison touristique saharienne sachant que les sites touristiques de Brezina attirent des centaines de visiteurs et touristes en quête de découverte, chaque semaine, selon la même source.

OUM EL BOUAGHI Concrétiser les recherches sur l'intelligence artificielle au service de l'économie

Les participants à la première conférence internationale sur "l'électronique, l'intelligence artificielle (IA) et les nouvelles technologies", clôturée jeudi à la faculté des sciences et sciences appliquées d'Ain Beida (Oum El Bouaghi), ont recommandé "la concrétisation des recherches scientifiques sur l'IA afin de développer l'économie". Selon le comité scientifique de cette rencontre qui a duré deux jours, cette concrétisation s'effectue par l'association "des laboratoires de recherche au développement des idées et des projets en établissant des contrats entre ces laboratoires et les entreprises économiques". La rencontre a également recommandé d'encourager les recherches susceptibles d'application dans les domaines de l'électronique, l'IA et les nouvelles technologies, d'encourager les étudiants à améliorer leur niveau en anglais et encourager l'utilisation de l'anglais lors de pareilles rencontres scientifiques. Pr. Abdelkrim Fares de l'université d'Oum El Bouaghi a abordé dans sa communication la logique floue en tant qu'approche utilisée en IA et ses utilisations pour résoudre les problèmes techniques liés aux divers systèmes biométriques. Les travaux de la conférence se sont déroulés à travers ses quatre ateliers sur "les télécommunications", "l'intelligence artificielle", "systèmes et contrôle" et "micro et nanoélectronique". La seconde journée de la conférence a été ainsi marquée par l'intention donnée par visioconférence (Zoom) par l'raken Raïd Abdelhamid de l'université britannique Bradford sur les antennes de 5ème génération et de la professeure Djijika Hatem de l'université de Tizi ouzou sur les nanoparticules mixtes. Cette rencontre de deux jours a regroupé des chercheurs de plusieurs universités algériennes et de l'étranger qui sont intervenus en mode présentiel et par visioconférence.

BOUMERDES

Réalisation de 160 km de nouvelles routes en deux ans

Le réseau routier de la wilaya de Boumerdes a été renforcé ces deux dernières années (2020 et 2021) par la mise en exploitation de 160 km de nouvelles routes communales, de wilaya et nationales a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Sur ce total de nouvelles routes entrées en exploitation, près de 60 km sont des routes nationales, réalisées pour une enveloppe de 600 millions de dinars, a indiqué le wali Yahia Yahiatène, dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion du Conseil de l'exécutif, consacrée à l'examen de l'état de développement de la wilaya. Il a

cité parmi ces projets routiers, le confortement de la rocade de la ville des Issers (à l'Est de Boumerdes) sur une distance de 12 km (dans les deux sens), outre les opérations de confortement, d'entretien et de réalisation de nouveaux tronçons de routes nationales, actuellement opérationnelles dans la wilaya. A cela s'ajoute, a indiqué M. Yahiatène, un réseau de 40 km de chemins de wilaya, réalisés pour une enveloppe financière de près de 700 millions de dinars, au titre de différents programmes centralisés de développement. "Les opérations réalisées sur le réseau

des chemins de wilaya ont porté sur le bitumage de voies et la réhabilitation et l'extension de nombreux tronçons dans 23 communes sur les 32 que compte Boumerdes", a ajouté le wali. La wilaya a également enregistré la réalisation, au cours de ces deux dernières années, d'environ 55 km de chemins communaux au profit des localités de Dellys, Afir, Ben Choud, Baghliia, Taouarga, Sidi Daoud, Naciria et Ouled Moussa, pour une dotation globale de plus de 880 millions DA. ces projets routiers s'ajoutent à d'autres opérations affectés à la wilaya, ces dernières an-

nées, dans le cadre des différents programmes d'urgence de développement, dont l'évitement de la ville de Boumerdes, reliant la ville de Tidjellabine à la région côtière de Sghirate (10 km) et le dédoublement de la RN 24, au niveau du carrefour menant à la cité "El-Fouais", la ville de Boumerdes et son entrée Est, sur une distance de 2,5 km. D'autres projets vitaux sont également entrés en service, dont le projet de dédoublement de la route "Ellouz", reliant les RN 24 et 05 sur une distance de 6 km et de dédoublement du chemin de wilaya N 122 à Ouled Moussa (Ouest de Boumerdes).

FOOT/ANGLETERRE
(16^E JOURNÉE)

**Steven Gerrard
retrouve Anfield
Road sur le banc
d'Aston Villa**

Si l'enjeu sportif dominera la 16e journée de Premier League, avec un trio de tête Manchester City, Liverpool et Chelsea dans un mouchoir de poche, elle sera aussi marquée par le retour ému, aujourd'hui, de Steven Gerrard à Anfield Road, sur le banc d'Aston Villa. L'ancien milieu de terrain des Reds avait assuré n'avoir "aucune, absolument aucune" nostalgie à l'idée de retourner dans un stade qu'il a fréquenté pendant 17 saisons, après la victoire contre Leicester (2-1) le week-end dernier, mais le stade lui réservera sans doute un accueil de héros. Avant cela, le nouveau leader, Manchester City, aura accueilli Wolverhampton en milieu de journée, avant que Chelsea ne reçoive plus tard Leeds dont Thomas Tuchel a dit redouter l'intensité après le périple frustrant en Russie en Ligue des champions contre le Zenit Saint-Petersbourg (3-3). En fin d'après-midi, Manchester United essaiera de confirmer son regain de forme chez la lanterne rouge, Norwich, alors que le doute subsiste sur la tenue de Brighton-Tottenham, dimanche, après le report du match de Ligue Europa Conférence face à Rennes, en raison d'une série de cas de Covid chez les Spurs.

R.S

FOOTBALL/
BAYERN MUNICH

**Kimmich ne jouera
pas avant 2022**

Le milieu de terrain du Bayern Munich Joshua Kimmich, non-vacciné et contaminé fin novembre par le Covid-19, est sorti de quarantaine mais ne jouera pas avant 2022 en raison de séquelles physiques, a annoncé le club allemand jeudi. "Je suis heureux que ma quarantaine soit terminée. Je vais très bien, mais je ne peux pas encore m'entraîner à fond en raison d'une légère lésion aux poumons", a expliqué le joueur de 26 ans dans un communiqué. "Je vais donc suivre un entraînement de remise en forme et j'ai hâte d'être de retour à plein temps en janvier", a-t-il ajouté. Le milieu manquera ainsi les trois derniers matches de championnat prévus en décembre, à savoir les réceptions de Mayence (11 décembre) et Wolfsburg (17 décembre) et le déplacement à Stuttgart (14 décembre). La dernière rencontre du métrozone bavarois avec son club remonte désormais au 6 novembre contre Fribourg. Il avait quelques jours tard été renvoyé de la sélection allemande pour avoir été en contact avec son coéquipier Niklas Süle, positif. Il avait manqué les deux rendez-vous de novembre contre le Liechtenstein (9-0) et l'Arménie (4-1). Il avait été placé à nouveau en quarantaine le 19 novembre pour avoir de nouveau côtoyé une personne positive au Covid-19 puis avait été lui-même testé positif. Le choix de Kimmich de ne pas se faire vacciner avait suscité d'interminables débats en Allemagne. Le ministre de l'Intérieur l'avait même conjuré de se faire vacciner. Beaucoup, dans la presse ou parmi le personnel politique, lui ont reproché d'envoyer un signal négatif, dans un pays où le taux de vaccination est insuffisant (69,3% de personnes entièrement vaccinées). L'Allemagne est actuellement frappée par une nouvelle vague de contaminations. Pour y faire face, le nouveau chancelier social-démocrate Olaf Scholz va demander au parlement de se prononcer sur l'obligation vaccinale qui, si elle est approuvée, entrera en vigueur en février ou mars.

R.S

FOOT/ C3

**Le Spartak et Naples
passent, la Real
Sociedad aussi**

Naples, grâce à une spectaculaire victoire face à Leicester (3-2), a décroché une deuxième place de groupe synonyme de 16e de finale de Ligue Europa jeudi, tout comme la Real Sociedad, tombeuse du PSV Eindhoven.

Dans le groupe C, où les quatre clubs (Leicester, Naples, Spartak, Legia Varsovie) pouvaient encore croire à la qualification, ce sont finalement le Spartak (victoire 1-0 contre le Legia) et les Napolitains qui ont validé leur ticket. Leicester est reversé en Ligue Europa Conférence. Les Russes, premiers du groupe avec 10 points, sont directement qualifiés pour les huitièmes au contraire de Naples qui devra passer par la case barrages, en compagnie des autres clubs qui ont terminé deuxième de leur groupe et des reversés de la Ligue des champions.

Les hommes de Luciano Spalletti ont bataillé pour finalement faire tomber Leicester (3-2), venue en Italie sans sept joueurs, dont certains touchés par le Covid-19, mais premier avant le coup d'envoi. Une réalisation d'Adam Ounas (4e) et un doublé d'Elif Elmas (24e, 53e) ont offert le succès aux Italiens, alors que Jonny Evans (27e) et Kiernan Dewsbury-Hall (33e) avaient permis aux "Foxes" de revenir.

De son côté, le Spartak Moscou l'a emporté grâce à l'unique but de Zelimkhan Bakaev (17e).

Dans le Groupe B, la Real Sociedad a assuré la deuxième place derrière Monaco en s'imposant largement 3-0 sur le PSV Eindhoven grâce notamment à un doublé d'Oyarzabal et une réalisation en fin de rencontre de Sorloth. Monaco, déjà qualifié, a décroché le nul sur la pelouse de Sturm Graz (1-1).

Dans le groupe D, Francfort, déjà qualifié, et



Fenerbahce se sont quittés sur un nul (1-1) alors que l'Olympiakos s'est incliné contre le Royal Antwerp (1-0).

Enfin dans le groupe A, Lyon, premier, termine sur un nul contre les Glasgow Rangers, deuxième (1-1). Le Sparta Prague a battu Brondby 2-0.

Villarreal s'impose à Bergame (3-2)

Villarreal s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des cham-

pions jeudi après sa victoire 3-2 à Bergame contre l'Atalanta, qui est reversée en Ligue Europa. Le "Sous-marin jaune", qui menait 3-0 après un doublé de l'international néerlandais Arnaut Danjuma (3e, 51e) et un but du Français Etienne Capoue (42e), s'est fait peur en fin de match, en encaissant deux buts de Ruslan Malinovskyi (71e) puis Duvan Zapata (80e).

R.S

ANGLETERRE

Report du match de championnat de Tottenham à Brighton

Touché par une vague de contaminations au Covid-19, Tottenham a obtenu jeudi le report de son match de Premier League, demain, à Brighton, après avoir déjà obtenu celui du match contre Rennes en Ligue Europa Conférence. "Le match de Brighton à domicile contre Tottenham, prévu demain à (15h00, heure française), a été reporté au terme d'une réunion du conseil d'administration

de la Premier League", a annoncé l'organisateur du championnat. "Tottenham avait demandé que le match soit reprogrammé après un nombre significatif de tests positifs au Covid au sein de son effectif et de son staff", a-t-il ajouté. Il s'agit du premier match du championnat d'Angleterre reporté cette saison pour des raisons sanitaires. Cette annonce fait suite au report

tarif de la rencontre de C4 contre Rennes qui devait se tenir en soirée jeudi et annoncé alors que le club français était déjà arrivé à Londres. Dans son communiqué, Tottenham présente d'ailleurs des excuses "à tout le monde au Stade Rennais et à Brighton et à leurs supporters ainsi qu'aux nôtres pour les inconvénients causés". Mercredi, l'entraîneur des Spurs, Antonio Conte, avait révélé que 8

joueurs de l'équipe première et 5 membres de son équipe d'encadrements avaient été testés positifs. Les autorités sanitaires et la Premier League avaient demandé au club londonien de fermer la partie de son centre d'entraînement dédiée au groupe professionnel et le report de la rencontre a aussi été recommandé par les experts médicaux "avec la santé des joueurs et du staff comme priorité". "Le match reporté sera reprogrammé en temps utile", se contente de préciser encore la Premier League, alors que les Londoniens ont un programme très chargé d'ici à la fin de l'année, puisqu'ils avaient six rencontres, celle-ci comprise, à disputer jusqu'au 28 décembre. Tottenham cherche également une date pour disputer son match contre Rennes et compte déjà un match en retard en championnat, son déplacement à Burnley, fin novembre, ayant été annulé en raison de fortes chutes de neige.

R.S

FOOT/ ITALIE (17^E JOURNÉE)

Plusieurs entraîneurs sous la menace

A l'approche de la mi-saison, la pression grimpe sur les bancs des mal classés de la Serie A à l'instar de l'entraîneur de la Sampdoria (15e) Roberto d'Aversa qui apparaît sur la sellette à l'heure du derby contre le Genoa (19e), dont le nouveau coach Andriy Shevchenko n'a pas encore trouvé ses marques, avec un seul point en quatre matches depuis sa nomination. Le derby a été précédé par la démission lundi du président de la Sampdoria, Massimo Fer-

rero, après son arrestation dans le cadre d'une affaire de banqueroute frauduleuse (sans rapport avec le club). La pression n'est pas moins forte à l'Udinese (14e), où Luca Gotti, évincé mardi, a été remplacé sur le banc par son adjoint Gabriele Ciuffi. Lequel va connaître un baptême du feu ardu, aujourd'hui à domicile contre le leader l'AC Milan, désormais entièrement tourné vers la conquête du scudetto après son élimination des coupes européennes.

José Mourinho lui non plus n'échappe pas à cette montée de tension, après les deux défaites contre Bologne (0-1) puis l'Inter Milan (0-3) qui ont repoussé l'AS Rome (7e) à neuf points du Top 4. Les tifosi, malgré le support sans faille le week-end dernier contre l'Inter, attendent une réaction lundi soir à l'Olimpico contre La Spezia (17e) de Thiago Motta, lui non plus au mieux après trois défaites et un nul.

R.S

COUPE ARABE DE LA FIFA-2021 (1/4 DE FINALE) ALGÉRIE-MAROC

Les "Verts" pour passer l'écueil marocain

L'équipe nationale de football A', tentera aujourd'hui de valider son billet pour les demi-finales de la Coupe arabe de la Fifa-2021, en affrontant le Maroc au stade Al-Thmama (20h00) de Doha, dans un derby maghrébin palpitant et indécis.

Qualifiés pour les quarts de finale, grâce à la deuxième place décrochée dans le groupe D, derrière l'Egypte, au terme du classement de la règle du "Fair-play" relatif au nombre de cartons, les "Verts" seront cette fois-ci devant un sérieux client, double détenteur du championnat d'Afrique des nations CHAN, réservé aux joueurs locaux.

Les bonnes dispositions affichées lors de la phase de poules, laissent présager un match plein de la part des Algériens, qui ne jurent que par la qualification pour le dernier carré, même si ça se jouera sur de petits détails, en égard au caractère derby de ce rendez-vous. "Les choses sérieuses vont commencer face au Maroc. C'est une équipe a fait un sans-faute - 9 sur 9 au premier tour -, ils sont ensemble depuis plus longtemps. Ca se jouera aussi sur la fraîcheur", a indiqué le sélectionneur national Madjid Bougherra.

L'équipe nationale est capable de damer le pion aux Marocains, eux qui restent sur une longue série d'invincibilité, mais cela passera inéluctablement par un match parfait sur les tous les plans, notamment dans le volet offensif, pour essayer de piéger une arrière garde marocaine, qui n'a pas été prise à défaut au premier tour. Sur le plan de l'effectif, l'attaquant Baghdad Bounedjah, victime d'une commotion cérébrale suite à un choc aérien avec le portier égyptien Mohamed El-Shenawy, devrait tenir sa place, alors que le milieu défensif Yacine Tiraoui, expulsé devant l'Egypte, est suspendu.

En revanche, le milieu de terrain Houssein Mrezigue, qui a purgé sa suspension, sera de retour. Le défenseur central Djamel Benlamri, qui n'a pas joué face à l'Egypte mardi pour blessure, pourrait bien effectuer son



retour. Côté marocain, les hommes de l'entraîneur Houcine Ammouta vont aborder ce match avec la peur de rater cette sortie, puisqu'une éventuelle élimination serait lourde de conséquence pour les "Lions de l'Atlas". "L'état d'esprit des joueurs est irrécupérable. Nous sommes motivés à l'idée de poursuivre notre chemin dans cette compétition, et aller jusqu'au bout. Ce genre de rencontre à élimination directe diffère des rencontres de la phase de poules. Il reste huit grosses nations, nous devons rester concentrés et appliquer à la lettre les consignes du sélectionneur", a affirmé le dé-

fenseur central d'Al-Ahly (Egypte) Badr Benoun. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral brésilien conduit par Wilton Pereira Sampaio, assisté de ses compatriotes Danilo Simon Manis et Bruno Pires. En cas de qualification, l'équipe nationale rencontrera mercredi en demi-finale au stade Al-Thumama (20h00), le vainqueur du match Qatar - Emirats arabes unis, prévu hier au stade Al-Bayt (20h00). L'autre quart de finale d'aujourd'hui mettra aux prises l'Egypte à la Jordanie, au stade Al-Janoub (16h00).

R.S

FOOT/ COUPE ARABE DE LA FIFA-2021

Algérie: l'effectif au grand complet pour la séance de jeudi

La séance d'entraînement de jeudi à partir de 18h30 effectuée par la sélection nationale de football au complexe sportif d'Al Eglia, à Doha, a enregistré la présence de tout l'effectif, y compris l'attaquant Baghdad Bounedjah mis au repos la veille après la blessure qu'il a contractée contre l'Egypte (1-1) lors du dernier match (3e), groupe D, de la phase des poules, et qui lui a valu une évacuation à l'hôpital pour des examens ap-

profonds. "La séance a été ouverte pendant une quinzaine de minutes aux médias, mais sans zone mixte, prévue hier lors de l'ultime entraînement avant le derby contre le Maroc aujourd'hui (22h00) au stade Al Thumama", a indiqué hier, la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Après l'exercice de jonglage, Rémi Lancou a pris le relais pour le tra-

vail d'échauffement avec deux tours de pistes et des exercices d'entretien suivis d'ateliers techniques diversifiés (tennis-ballon, frappes vers le but, courses de vitesse, anticipation,) sous la houlette de Djamel-eddine Mesbah et l'œil avisé du coach national Madjid Bougherra. Pour sa part, l'entraîneur des gardiens de but, Mohamed Benhamou a soumis, comme à son habitude, les keepers à une panoplie d'exercices

bien étudiés. Contrairement aux séances précédentes, celle de ce jeudi a été un peu plus allégée, afin de préserver une forme optimale des joueurs, en attendant une journée d'hier plutôt bien chargée. L'Algérie affronte le Maroc, aujourd'hui (20h00) au stade Al-Thumama de Doha, dans le cadre des quarts de finale de la Coupe arabe de la Fifa-2021.

R.S

LIGUE 1 (JS KABYLIE)

Les Tunisiens Moalla et Trabelsi renforcent le staff technique

Les deux techniciens Wassim Moalla et Mohamed Trabelsi ont renforcé le staff technique de la JS Kabylie, dirigé par leur compatriote Ammar Souayah, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, jeudi soir sur son site officiel.

"L'équipe première sera renforcée par deux adjoints à l'entraîneur en chef. Ainsi, Wassim Moalla sera chargé de la préparation physique et Mohamed Trabelsi sera chargé de l'analyse vidéo. Les deux techniciens entameront leur mission aujourd'hui", a précisé la JSK dans un communiqué. Par ailleurs, et dans le cadre d'une "meilleure prise en charge des jeunes catégories", la JSK a annoncé la nomination de Younsi Mohamed en qualité de directeur technique sportif (DTS), secondé par Tismouka Arezki, en tant que coordinateur.

Une académie de la JSK (6-12 ans) sera mise en place dès le premier trimestre 2022, précise la même source. Dans un autre registre purement administratif, l'actuelle direction de la JSK, présidée par Yazid Larichene, a déploré le retard accusé dans "la passation de consignes entre l'ancienne et la nouvelle direction, malgré la décision de justice sommant l'ancien président (Chérif Mellal, ndr) de remettre les documents du club". Enfin, le club kabyle a précisé que ces décisions entrent dans le cadre de l'application "des orientations du Conseil d'Administration, permettant la reconstruction et la réhabilitation de la JSK".

R.S

FOOT/ CLASSEMENT DE LA FIFA (DAMES)

L'Algérie termine l'année à la 79e place

L'équipe nationale féminine de football a terminé à la 79e place, au dernier classement mondial de l'année, dévoilée par la Fédération internationale de football (Fifa), hier sur son site officiel.

Les joueuses de la sélectionneuse nationale, Radia Fertoul progressent ainsi de sept places, par rapport au précédent classement publié le 20 août dernier. Sur le plan continental, l'Algérie progresse d'une place et se pointe à la 9e position, derrière le Nigeria (41e mondial), le Cameroun (53e), l'Afrique du Sud (56e), le Ghana (57e), la Côte d'Ivoire (61e), la Guinée équatoriale (72e), la Tunisie (74e), et le Maroc (78e). L'équipe nationale reste sur une double victoire en amical face à la Tunisie (1-0 puis 4-2), à l'occasion d'un stage effectué à Tunis en novembre dernier. L'Algérie défiera l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique en titre, lors du 2e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévu entre les 14 et 23 février 2022. Les coéquipières de Naïma Bouhenni avaient dominé au 1er tour des éliminatoires le Soudan, en s'imposant lors du match aller disputé à Alger sur le score fleuve de 14 à 0, alors que le match retour prévu à Khartoum avait été annulé à cause de la situation politique au Soudan. Dans le haut du classement, les Etats-Unis (1rs) préservent leur leadership qu'ils occupent depuis 2017. Le Top 3 est lui aussi identique à celui du mois d'août dernier, avec la Suède (2e) et l'Allemagne (3e) en embuscade, aux deuxième et troisième places. La France (4e, +1) a dépassé les Pays-Bas (5e, -1), qui payent au prix fort, leurs récents matches nuls face à la République tchèque et au Japon. L'Espagne (9e, +1) grimpe, elle, d'une place et s'installe à une inédite neuvième place.

La Suisse (17e, +3) réalise la meilleure opération du Top 20 en remontant de trois places. La plus forte progression vient d'ailleurs. En termes de points, elle est réalisée par le Liban (140e, +5) vainqueur des Emirats Arabes Unis et de Guam ces dernières semaines.

En termes de places, le Monténégro (85e, +13) signe la remontée la plus spectaculaire en grimpant de 13 rangs, "boosté" par un succès en Bosnie-et-Herzégovine.

R.S

FOOT/ CAN-2021

Compte à rebours à 30 jours du début de la 33e édition

La Confédération africaine de football (CAF), a lancé jeudi le compte à rebours, à 30 jours exactement du coup d'envoi de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). "Dans 30 jours exactement, l'Afrique et le monde entier vibreront au rythme du spectacle offert par les meilleurs footballeurs du continent. Toutes les plus grandes stars d'Afrique, évoluant dans les meilleurs championnats de clubs africains, asiatiques ou européens, auront pour seul objectif de soulever au soir du 6 février prochain, le prestigieux trophée de la Coupe d'Afrique des Nations", a indiqué à

l'instance continentale sur son site officiel. Alors que plusieurs médias ont évoqué une annulation ou même une délocalisation du tournoi, la CAF est venue dissiper les doutes, en laissant entendre du maintien de la prochaine édition sur le sol camerounais. "Pour la 33e édition du plus grand événement sportif africain, le spectacle se déroulera du 9 janvier au 6 février 2022 dans le pays des légendes comme Roger Milla, Samuel Eto'o et Patrick Mboma, une première sur le sol camerounais depuis 1972", souligne la CAF. L'instance africaine a confirmé également le déroulement de la compétition dans "cinq villes et six stades, notamment les stades

Olembe et Ahmadou Ahidjo à Yaoundé, le stade Japoma à Douala, le stade Kouekong à Bafoussam, le stade Roumédé Adjia à Garoua ainsi que le Limbe Omnisports Stadium". La CAF a cité le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), comme étant l'une des stars à suivre de la 33e édition, en compagnie de "Mohamed Salah, Sadio Mané, Pierre-Emerick Aubameyang, Sébastien Haller, Edouard Mendy, Afsha ou encore Sofiane Rahimi, même si la perspective de découvrir de nouvelles pépites est alléchante". Lors de la précédente édition en 2019, remportée par l'Algérie, 102 buts avaient été marqués en 52

matchs soit une moyenne de (presque) deux buts par match, a tenu à rappeler la CAF. Sur le plan médiatique, "en plus du grand nombre de stars impliquées, la compétition attire des médias du monde entier avec des journalistes de 59 pays qui ont postulé pour couvrir le tournoi. L'acquisition des droits par des diffuseurs du monde entier prouve que la CAN fait toujours partie des plus grands événements mondiaux. "Le compte à rebours est en marche, le monde attend désormais que les stars livrent leur magie sur le sol camerounais", conclut l'instance dirigeante du football africain.

R.S

TUNISIE

Un mort et 18 blessés dans un incendie dans le siège d'Ennahdha

Une personne a péri et 18 autres ont été blessées dont deux dirigeants du parti tunisien Ennahdha, jeudi, dans un incendie dans son siège à Tunis, selon le ministère de l'Intérieur et des membres de la formation.



Dans un communiqué publié sur sa page officielle, Ennahdha a annoncé, en citant des témoins, le décès de l'un de ses "militants" lors de cet incendie. Il s'agit d'un ancien agent d'accueil d'Ennahdha né en 1970, a indiqué dans un communiqué le ministère de l'Intérieur, selon lequel son corps a été trouvé "carbonisé". Dix-huit personnes ont en outre été blessées dans l'incendie, a ajouté le ministère. Selon des médias locaux, la personne décédée est un partisan de ce parti qui "s'est immolé par le feu au rez-de-chaussée" du

bâtiment. Le vice-président du mouvement, Ali Laaryadh qui s'est jeté du deuxième étage pour échapper aux flammes, ainsi que le président du Conseil consultatif de la Choura, Abdelkarim Harouni, ont été blessés et transférés à l'hôpital, ont affirmé des membres du parti aux médias. M. Laaryadh, également ancien Premier ministre, souffre de plusieurs fractures, ont-ils ajouté. Selon des images diffusées par les médias et sur les réseaux sociaux, des colonnes de fumée se dégageaient du bâtiment d'Ennahdha alors que

des responsables et des membres du parti tentaient de s'en extraire, certains sortant par les fenêtres. Le président d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, également président du Parlement, ne se trouvait pas au siège au moment de l'incendie, a indiqué à la presse Mondher Lounisi, un responsable du mouvement. Une enquête judiciaire est en cours "pour déterminer les responsabilités et les raisons" de cet incendie, a souligné le ministère de l'Intérieur.

R.I

DROITS HUMAINS

"Les inégalités se creusent"

La pandémie de Covid-19, la crise climatique et l'expansion de la technologie numérique dans tous les secteurs de notre vie ont créé de nouvelles menaces pour les droits humains, souligne le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres dans son message publié à la veille de la célébration de la Journée des droits de l'homme, ajoutant que "les inégalités se creusent". "L'exclusion et la discrimination sont monnaie courante", et les "les inégalités se creusent", déplore le chef de l'ONU, estimant que le relèvement après la pandémie "doit être l'occasion de renforcer les droits humains et les libertés, et de rétablir la confiance". Pour M. Guterres, la pauvreté et la faim "augmentent, pour la première fois depuis des décennies", et "des millions d'enfants sont privés de leur

droit à l'éducation". La Journée des droits de l'homme est célébrée cette année sous le thème de "Égalité", et l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits". "Les principes énoncés dans cette simple déclaration demeurent la clé de la réalisation de tous les droits humains - civils, économiques, culturels, sociaux et politiques - pour toutes et tous, partout dans le monde", ajoute le SG de l'ONU. A cet effet, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a affirmé que l'égalité est "une question d'empathie et de solidarité". "C'est comprendre que, du fait de notre appartenance commune à l'humanité, la seule manière d'avancer est d'œuvrer ensemble

pour le bien commun", explique-t-elle, déplorant le coût "intolérable" des inégalités croissantes, "exacerbées" par la pandémie de Covid-19, ces deux dernières années. Pour sa part, la Directrice générale de l'Organisation des Nations-unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), Audrey Azoulay, estime que la pandémie, en exacerbant les inégalités et en mettant en lumière toutes les impasses et les défis contemporains, "nous révèle le chemin qu'il nous reste à parcourir", pour faire respecter les droits humains. Dans ce contexte, rappelle-t-elle, le mandat de l'Unesco "se fait plus précieux que jamais", - qu'il s'agisse de garantir l'accès à l'éducation, à la science, à la culture et à l'information, ou de mobiliser l'ensemble de ces biens communs pour créer un monde plus juste et plus humain,

où les droits de chacune et chacun sont respectés. "C'est aussi notre engagement redoublé pour le respect de chacun dans sa différence", ajoute-elle, rappelant la nouvelle stratégie développée à l'échelle de l'Organisation pour renforcer partout, la lutte contre le racisme et les discriminations, suite à l'Appel mondial contre le racisme lancé en décembre 2020 par les Etats membres. La Journée des droits de l'homme est célébrée le 10 décembre de chaque année, jour anniversaire de l'adoption en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un document fondateur qui a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune.

R.I

DÉBUT 2021

Pas moins de 20 000 migrants africains sont arrivés au Yémen

Vingt-mille (20 000) migrants africains sont arrivés au Yémen depuis le début de l'année 2021, selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l'agence onusienne a affirmé "l'arrivée de 20 000 migrants africains au Yémen, depuis le début de cette année, jusqu'au 20 novembre". "Un migrant sur cinq (des femmes/filles) a choisi un périple vers le Yémen", a ajouté le communiqué. "Ces migrants sont exposés à de grands risques durant leur périple, car beaucoup d'entre eux seront tombés dans le piège des passeurs". "Ces migrants vivent dans des conditions épouvantables et n'ont pas accès à la nourriture, de l'eau ou les soins de santé", a souligné le communiqué. D'après l'OIM, les plus vulnérables sont ceux qui à peine arrivés déjà tombés dans un "enclos infernal" car ils ne savent pas où demander de l'aide. Le Yémen est une destination pour les migrants des pays de la Corne de l'Afrique, venant en particulier de l'Ethiopie et de la Somalie. Nombre d'entre eux entreprennent un voyage difficile vers les pays du Golfe. Le Yémen est en proie depuis 7 ans à une guerre opposant les forces gouvernementales et le mouvement Ansarullah (Houthis), et qui a fait 233 000 morts, selon les Nations unies.

R.I

SOUDAN

L'ONU "préoccupée" par les violations des droits humains

La Mission des Nations unies (ONU) au Soudan a exprimé, hier, sa "préoccupation face aux violations des droits humains" dans le pays. "Nous exprimons publiquement notre inquiétude face aux violations des droits humains, notamment la détention illégale de centaines de personnes, les attaques contre des journalistes et des défenseurs des droits humains, et la mort de nombreuses personnes à la suite de l'usage excessif de la force par les forces de sécurité au cours de la récente protestations", a déclaré la mission de l'ONU dans un communiqué. "Le peuple soudanais a le droit de manifester pacifiquement et les journalistes doivent être autorisés à faire leur travail librement", a-t-elle ajouté. L'ONU a également souligné la nécessité de protéger les activistes de la société civile et les autres défenseurs des droits humains, et de poursuivre en justice tous les responsables des violations commises. Le Soudan fait face à des troubles depuis le 25 octobre dernier, lorsque l'armée avait déclaré l'état d'urgence dans le pays, dissous le Conseil de souveraineté et le Conseil des ministres de transition, limogé des gouverneurs et arrêté des chefs de parti, des ministres ainsi que des responsables, ce qui a déclenché des mouvements de protestations qui s'opposent à ces mesures. La situation reste tendue malgré l'annonce par Abdelفتاح Al-Burhan et le Premier ministre Abdullah Hamdok, la signature d'un nouvel accord le 21 novembre, qui stipule le retour de ce dernier à ses fonctions environ un mois après sa destitution, et la formation d'un gouvernement de compétences.

R.I

PRÉSIDENT SAHRAOUI

L'étape actuelle exige le développement des capacités militaires

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a affirmé que l'étape actuelle exige le développement des capacités militaires et de combat des cadres et dirigeants de l'armée sahraouie, a indiqué jeudi l'Agence de presse sahraouie (SPS). "Le développement des capacités militaires et de combat ne

saurait se réaliser que sur le terrain", a précisé M. Ghali qui présidait la cérémonie de sortie de promotion des cadres de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), rappelant que "les officiers gradés mettront les capacités de combat acquises en application sur le terrain, notamment avec la reprise de la guerre contre l'occupant marocain". M. Ghali n'a pas tari d'éloges sur les

qualités et atouts de la promotion sortante, estimant qu'elle était "une référence en matière de maîtrise des techniques de combats". La promotion regroupe des cadres au long parcours militaire riche en exploits, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'en dépit des difficultés, ces cadres ont réalisé des acquis qui resteront gravés dans l'histoire de la lutte du peuple sahraoui. "La sor-

tie de cette promotion vient renforcer les unités de l'armée sahraouie avec des commandants de terrain aptes à assumer les responsabilités et expérimentés en planification et tactique", a-t-il mis en avant. Le président Ghali a présidé, jeudi, la cérémonie de sortie d'une promotion de cadres de l'APLS baptisée du nom du "martyr Ahmatou Bhaha Abrika".

R.I

TÉLÉ

france•3 Avis de tempête



21h05

Julie Meynard reçoit une lettre mystérieuse d'un de ses anciens professeurs qui lui demande de venir la voir.

france•2 Les Grosses Têtes



21h05

Humour, bonne humeur et surprises en tout genre sont au programme de cette soirée festive de fin d'année.

CANAL+ La proie



21h02

En Floride, un tueur en série s'en prend aux prostituées des quartiers malfamés de différentes villes.

M NCIS : Los Angeles



21h05

L'officier du renseignement de la CIA, Veronica Stephens, demande de l'aide aux agents du NCIS après la disparition d'un ingénieur agronome nigérian.

VISION



tmc Columbo



21h05

Au cours de manœuvres nocturnes, Lester Keegan, instructeur dans un camp militaire pour mercenaires, est tué, apparemment accidentellement.

G STAR Ghost Adventures



21h00

Zak, Nick et Aaron se rendent dans l'école de Pennhurst, cette dernière accueillait des personnes souffrant de handicap mental et/ou physique.

Chérie 25 Marie de Bourgogne et Maximilien



21h05

En 1477, Marie de Bourgogne n'a que 20 ans quand son père, Charles le Téméraire, meurt.

Rihanna, Taylor Swift et Beyoncé sont parmi les 100 femmes les plus puissantes du monde



Parmi les 100 femmes les plus puissantes du monde du magazine Forbes, on retrouve des femmes d'Etat, comme la vice-présidente des Etats-Unis Kamala Harris, des PDG, la présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde, mais aussi des artistes qui sont aussi des femmes d'affaires. Ainsi, Rihanna, Reese Witherspoon ou encore Beyoncé et Taylor Swift sont dans le top 100 de Forbes cette année. L'interprète d'Umbrella occupe la 68e place et son nouveau statut de milliardaire grâce à sa ligne de cosmétiques Fenty Beauty n'y est pas étranger. C'est ce succès qui met en avant la publication, précisant que la chanteuse, qui n'a pas sorti d'album depuis 2016, tire la majorité de ses revenus de ses entreprises de beauté et de lingerie. Ses créations ont notamment transformé l'approche des autres marques, élargissant leurs produits à une clientèle beaucoup plus variée. Reese Witherspoon est la 74e femme la plus puissante du monde, grâce, notamment, à sa société de production, Pacific Standard, qui a permis de réaliser des films marquants, dont *Gone Girl* et *Wild*. Son club de lecture, disponible sur de nombreuses plateformes comme Audible ou encore Apple, n'a fait qu'accroître la portée de sa voix et de celles d'autres femmes. Beyoncé est en 78e position et, contrairement à sa consœur de la Barbade, c'est grâce à la musique qu'elle tire son épiingle du jeu, même si son partenariat avec Adidas, pour sa ligne Ivy Park, n'est pas négligeable. Deux rangs plus bas, on retrouve Taylor Swift, saluée pour le succès qu'elle rencontre en ayant choisi de réenregistrer ses albums, dont *Red* (Taylor's Version) sorti le mois dernier, afin de récupérer les droits sur ses chansons. Son engagement politique récent (2019) a également fait la différence. Bien évidemment, Oprah Winfrey reste indétrônable grâce à son entreprise média, qui la positionne à la 23e place du classement général et sur la première marche du podium des personnalités du divertissement.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger
Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

ELLE A MARQUÉ LA CHANSON ALGÉRIENNE DANS LES ANNÉES 70 ET 80

Décès de la chanteuse Seloua à l'âge de 86 ans

La célèbre chanteuse Seloua, considérée comme une icône dans le monde de la chanson algérienne, est décédée jeudi à l'âge de 86 ans.



Seloua, de son vrai nom Fettouma Lemiti est née à Blida en 1935. Elle débute sa carrière dans les années 50 comme animatrice à la radio pour émission pour enfants, conçue par Rédha Falaki avant de se lancer dans la chanson. C'est à Radio-Alger, en 1952, que Seloua débute sa carrière en animant une émission destinée à un jeune public. En pleine guerre de Libération, la jeune femme décide de se rendre à Paris où elle sera l'animatrice de la première émission destinée aux femmes arabes à la radio française - ORTF.

La Blidéenne, qui côtoie le monde artistique rencontre le compositeur Lamraoui Misoum qui lui proposera de chanter du moderne typiquement algérien. Les essais ne tarderont pas à donner les résultats escomptés puisqu'en 1962, elle est invitée à enregistrer «Lalla Amina» à l'occasion de la mort du roi Mohamed V du Maroc. Le disque 45 tours fera un tabac et sera classé 3e des ventes de Pathé Marconi. Ce classement restera dans l'histoire car cette année-là, les chansons «Milord» d'Edith Piaf et «J'ai quitté mon pays» d'En-

rico Macias arrachèrent respectivement la première et la deuxième place. Grâce à son timbre de voix exceptionnel, l'artiste décide de poursuivre dans l'univers de la chanson. Au lendemain de l'indépendance, elle collabore avec Mahboub Bati et Boudjemia Merzak qui deviendra son époux. Boudjemia Merzak, l'un des plus grands compositeurs, lui a permis d'approfondir ses connaissances musicales. La chanteuse continuera sur sa lancée grâce à sa belle voix et sa culture musicale. La chanteuse est également connue pour

avoir animé la première version de l'émission «Elhan Oua Chabab» aux côtés du musicien Maâti Bachir. Après la mort de Fadhlila Dziria, tout le monde voit en elle sa remplaçante puisqu'elle décidera de chanter dans le même style. Elle passera à la télévision habillée en Bedroune comme elle, prouvant qu'elle est bien sa digne héritière. 1982, elle a fait une remarquable apparition dans le film «Hassen Taxi» de Slim Riadh aux côtés de Rouiched, Sid Ali Kouiret et Ouardia.

Nor.H

6ÈMES JOURNÉES NATIONALES DU COURT-MÉTRAGE À BECHAR

Douze (12) court-métrages ont été sélectionnés pour participer aux 6èmes journées nationales du court-métrage de Bechar (JNCMB), prévues du 20 au 23 décembre à la cinémathèque "Grouz". La présélection des œuvres artistiques déposées a été effectuée sur des bases techniques précises, reposant sur trois critères, à savoir la qualité de l'image et du son, la durée ne dépassant pas les 26 minutes et le respect du volet choisi à savoir le court-métrage.

Les court-métrages sélectionnés, réalisés et produits par des participants venant de plusieurs régions du pays, traitent de sujets et thèmes variés liés aux problèmes de société et reflétant la diversification culturelle du pays.

En marge de cette manifestation cinématographique et artistique, plusieurs ateliers destinés à la consolidation de la formation



et des connaissances des jeunes cinéastes-amateurs en matière de réalisation et production cinématographique, d'écriture de scénario et de jeu des comédiens, sont au programme de cette manifestation culturelle, et ce, sous la direction de spécialistes issus du secteur cinématographique et d'universités du pays.

12 œuvres en compétition

L'objectif de ces ateliers est la promotion du talent dans le domaine de la création cinématographique et artistique et l'enrichissement des connaissances des participants dans les techniques cinématographiques. Des expositions, dont une dédiée au cinéma algérien, est aussi prévue au public durant le déroulement de cette manifestation artistique.

Le retour de cette manifestation, après avoir été gelée de 2019 à 2020 à cause de la pandémie de Covid-19, a été bien accueillie par beaucoup de jeunes cinéastes-amateurs participants qui voient en ces journées une opportunité de faire apprécier leurs réalisations par les cinéphiles à l'occasion de leur projection à Bechar.

Le jury de cette manifestation aura à choisir les trois premiers lauréats de ces 6èmes JNCMB où seront également projetés trois (3) œuvres hors-compétition.

R.C

Le documentaire "Leur Algérie" de Lina Soualem présenté à la presse

Le long métrage documentaire "Leur Algérie" de la réalisatrice Lina Soualem, un film qui connaît un succès notable dans les festivals et dédié à la déchirure de l'émigration, a été présenté à la presse à la salle de la cinémathèque d'Alger. Malgré la difficulté de plonger dans les sentiments des personnages principaux du film, qui sont les grands-parents de la réalisatrice, Lina Soualem a réussi à réveiller des émotions intenses et retoulées envers la patrie et la mémoire à travers Mabrouk et Aicha, émigrés en France depuis la période coloniale. Lina Soualem a choisi de s'introduire avec sa caméra dans l'univers silencieux de son grand-père Mabrouk qui sombre dans le mutisme refusant de parler de tout ce qui est en relation avec sa famille, sa vie et sa patrie, l'Algérie, qu'il a quitté à 18 ans à la recherche d'un travail. Le film commence par la séparation des grands-parents qui ont choisi de vivre chacun dans une maison indépendante tout en gardant un minimum de communication, particulièrement de la part de Aicha qui continue de prendre soin de son époux qui a pris de l'âge et sombre dans un mutisme inquiétant. Lina, refusant ce silence sur l'histoire de sa propre famille cherche à percer le secret de cette attitude et parvient difficilement à délier la langue de son aïeul pour découvrir un lourd fardeau de souffrances et de tristesse dû à la déchirure avec la mère patrie.

La réalisatrice a également exploité des photographies et des vidéos prises par son père dans les années 1990 lors de différentes rencontres et fêtes familiales chez des proches qui ont eux-mêmes quitté le pays plus tard. Le film montre également des tentatives de reconstituer la société algérienne et la cellule familiale en terre d'exil et explique également à travers ce parcours la souffrance de sa famille maternelle d'origine palestinienne. "Leur Algérie" qui a déjà décroché de nombreux prix notamment au Festival du film d'Amman et au Festival du film arabe de Malmö (Suède) sera projeté au public à travers le réseau de salles de la cinémathèque du 10 au 15 décembre.

R.C

Constantine: ouverture de la 2^e édition des Journées du court métrage

La 2e édition des Journées constantinoises du court métrage, initiée par la maison de la culture Malek Haddad, est prévue pour ce samedi.

vingt-deux (22) œuvres retenues par le comité d'évaluation chargé de présélectionner les courts métrages seront présentées à cette 2e édition qui sera tenue du 11 au 13 décembre courant. La priorité dans cet événement culturel qui intervient, cette année, à l'occasion de la commémoration des événements du 11 décembre 1960, a été accordée aux films traitant de la Révolution algérienne ou des documentaires illustrant les œuvres révolutionnaires. Aussi, une exposition dédiée à l'histoire du cinéma algérien et aux figures emblématiques du 7ème art sera organisée au hall de la maison de la culture Malek Haddad, comme hommage aux cinéastes et artistes et zoom sur le parcours des cinéastes de différentes générations. Le directeur local de la culture et des arts, Arbi Zitouni a indiqué que les Journées constantinoises du court métrage ambitionnent d'animer la scène culturelle locale et d'offrir aux jeunes, amateurs et professionnels une opportunité pour donner libre cours à leurs talents.

Pour le conseiller culturel principal, Omar Laoud, l'événement culturel que la maison de la culture Malek Haddad s'approprie à lancer a permis aux jeunes des ateliers de la musique notamment à s'impliquer dans l'organisation de ce rendez-vous, proposant "Cinéma Bladi", une compilation des plus belles musiques des films qui ont marqué le cinéma algérien. une spéciale scénographie, réalisée par les ateliers d'animation de la maison de la culture sera proposée pour cette 2e édition des Journées constantinoises du court métrage. Un jury composé du réalisateur Mohamed Hazzouri, du scénariste et script Sami Soufif, et également du metteur en scène Mehdi Abdelhak se chargeront de départager les concurrents.

R.C

Sétif : utiliser les moyens technologiques pour archiver le conte populaire

Les participants à la 2ème édition du séminaire arabe "Djazia" du conte populaire clôturé jeudi à Sétif ont appelé à utiliser les moyens technologiques pour numériser et archiver le conte populaire.

Le président de l'association culturelle Nibras, initiatrice de la rencontre, l'écrivain Nabil Ghendoussi, a relevé, dans son allocution de clôture, que le documentaire le conte populaire chez les peuples projeté à l'ouverture constitue une manière d'utili-

ser les technologies modernes pour sauvegarder le conte populaire pour les générations futures.

Ghendoussi a appelé à transposer le conte populaire dans la littérature interactive en la transformant en pièces de théâtre, dessin animé et films pour enfants et adultes. Pour sa part, Mabrouk Dridi du département de la langue arabe et de la littérature arabe de l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif-2) a déclaré que le recours aux nouvelles technologies pour

préservier le patrimoine permet une expression plus performante, plus rapide et plus vaste et favorise une meilleure diffusion de la culture sous ses diverses dimensions.

Le poète, dramaturge et romancier syrien, Mohamed Bayazid, a souligné que le conte qui véhicule sagesse et maximes avait jadis un impact plus grand sur les comportements et les us des sociétés alors qu'actuellement elle est pratiquement méconnue de l'actuelle génération.

Il a en outre estimé que la technologie moderne est un moyen efficace pour ressusciter ce patrimoine immatériel. La seconde journée du séminaire arabe "Djazia" du conte populaire a donné lieu à la présentation de huit communications sur notamment "le conte populaire syrien", "la classification des contes populaires algériens" et "l'humanisme dans le conte populaire algérien" ainsi qu'à des récits de conte, des récitals poétiques et des débats.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 403

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

Horizontalement

1 Fait chanter en italien poètes, rapins et grisettes de Paris (2 mots).- L'une des grisettes dont il est question ci-avant.2 Doit être arrosé avant de faire vraiment de l'ombre.- Confirmation postale.3 La moitié de la moitié de mon oncle.- Paraît.- Indique la totalité.4 Le sens de la musique.- Issues de fêtes après transformation.5 Chef de la police romaine théâtralement tué par une chanteuse chez Sardou.- Quand elle est passée il n'y a plus de limite.6 Mario, peintre, amant d'une chanteuse chez Sardou.7 A régulièrement son jour.- Mort acéphale.- Trois noirs pour Arthur.8 Placerais.- Participe joyeux.9 Une qui va sans but précis.10 Compositeur italien, né à Parme (1771-1839).- Membre d'un mouvement du judaïsme du II^{ème} siècle av. JC.11 Ne soyons pas fidèles.- Peu d'intérêt.12 Né.- Commence une lettre.

Verticalement

1 Chanteuse italienne mise sur les planches par un français et qu'un italien a fait chanter.- Prend parti.2 Mapuches.- Envoie de dangereux traits.3 Sex-symbol des années 1950 en bref.- Voie romaine en piteux état.- On peut le poursuivre longtemps sans jamais l'atteindre.4 Décorerait.- Grecque.5 Hôpital d'instruction des Armées.- Âpre au centre.- Note.- Sur Tille.6 Épias dans le désordre.- Longues périodes.7 Maladies honteuses.- Aïmasse.8 Blancs.- Formule de prière ou cité du 04.9 Ne risque ni indigestion ni ivresse.10 Capitale russe en mauvais état.- Raisonnable.11 Prénom de la plus célèbre cantatrice du siècle précédent.- Vert et rouge.12 Créée par un abbé, elle chante aussi bien en français qu'en italien.- Lupon Intime.13 Colorieraient de manière tendre.

Mots croisés grille N° 403

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Chanson de saison popularisée par Tino (3 mots).2 Code d'entreprise décerné par l'INSEE.- Transporte les Parisiens.- Tel un muscle pendant l'effort.3 Début de romance.- Versé des pleurs.- Fin du fin.4 Comme ça.- Soustrait.5 Type de connecteur haute pression.- Déjà cité.- Finit mal.6 N'ont pas leur équivalent en langue étrangère.7 Fils de Noé.- Sanisettes, colonnes Morris, etc ...8 Femme de Jacob.- Affronte souvent Donald avec Tic.- Blanc et rouge pour Arthur.- Victime d'une vacherie.9 Attribuées.- Fait la roue.10 A chanté la mer.- Hurlons.11 Île grecque.- Ville bourguignonne bien nommée (La).12 Doublée, fit un malheur à la Bastille.- Les dents de la mer.- Art acéphale.

Verticalement

1 Célèbre cabaret parisien n'ayant rien de romain (2 mots).2 Interdit sur le Tour de France.- Trait d'esprit.- Le lion dans la jungle.3 Termine la suite.- Pour qualifier des espèces.4 Un peu moins de 600 mètres.- Rapporteur.5 Système de communication privée.6 Convainquait.7 Fin des hostilités.- Participe.8 À l'envers : El Campéador.- Doit posséder de bonnes dents.9 N'a pas son pareil.- Relie les villes.10 Arrivée.- Espèce d'arbre pouvant être du Gabon ou de Virginie.11 Un début d'once.- Deux blancs.- Le mois des vacances.12 Publiassions.13 Cité du Languedoc.- Notes mal rangées.

TOUTE LA RELIGION
N'EST QU'UN BON COMPORTEMENT.
QUICONQUE A UN MEILLEUR
COMPORTEMENT QUE TOI
EST DONC PLUS FIDÈLE À LA RELIGION
QUE TOI.

IBN AL QAYYIM

Ça s'est passé un...11 Décembre

1960:



Les manifestations du 11 décembre 1960 ont été un véritable tournant dans la lutte pour la libération de l'Algérie, rendant la voix du peuple plus audible au niveau international et invalidant définitivement les thèses des défenseurs d'une Algérie française.

1941:



L'Italie fasciste et l'Allemagne nazie déclarent la guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

2016:



Un attentat dans une église tue 27 personnes et en blesse 49 autres au Caire en Egypte. Un terroriste fait exploser sa ceinture explosive à l'intérieur de l'édifice au moment de la messe du dimanche matin.

Mots Fléchés N° 403

IMBIBÉES D'EAU CAPUCIN OU ATELÉ	VOLTE- FACE RIDELLE	CHANGES DE VOIE ÉPAISSES	DANS UN SALE ÉTAT	NATTE DE MACARON DE TOUS LES JOURS	INTACTE REJONDRÀ (... À)	DOMAINE D'ESTHÈTE GRISAS
SEMERENT LA PEUR MÉPRISE			GRAVER			
			FLÂNANT			CLEF
PRESCRITE	ORNÉES DE DESSINS SINUEUX			DIPLO- MATES LIMITE DE PROPRIÉTÉ	SOCLE DE CADDIE PIERRE ARRONDIÉE	
FALSIFIA LA VÉRITÉ	MOUTON CÉLESTE	CRÊPES FOULÉES			ACCUMU- LATION DE CHOSSES INCITÉE	
PARTICIPA D'AVOIR SE JETA À L'EAU		ALLÉGÉE	CHAI	COUCHE DE LIT BÂTIMENT AUX BEUPS		PLANQUE
	AGENCE SERVICE QU'ON NE REND PAS		RECIPENT À EXPÉ- RIENCES		L'ASTATE EN ABRÈGE ARBRES À LOUPES	
EXPOSE AVEC PLUS DE CLARTÉ	PARLER DE CHINOIS FAISABLE	AUTEUR DU DÉSERTEUR HEURES SOMBRES			CEINTURE D'ASIE	
			GRAISSE FICTIFS			
MUSIQUE AU RYTHME MARTELE	JE POUR L'ESPRIT LÉGÈRE AVANCÉE		TERRE AUX CAMAÏNS TIREUR DE LÉGENDE		CÉRÉALE EXOTIQUE DONNAT LES COURS	
	COIFFURE DE PRÊLAT PLIAT			CÉRUM SYMBOLE SUITE DE MARIAGE		DIRECTION DE VA- CANCERS
COUPER AU COUTEAU CALINS				PROTESTA		
		RONGEUR SUCCOMBA			COMMANDÉE	OBSERVÉS EN SECRET
SUBTILE	BŒUF	FILLE SOUVENT EN LARMES VÉHICULES				
			SABRE DE CAVALERIE ÉGAL D'UT			UNE ARMÉE ANCIENNE
PAINS COURTS UNE COLLE				ARTICLE MAROCAIN	CHRÉTIEN EN ISRAËL PARCOURU LE TEXTE	
	DE ORO AU SAHARA			PLACE DE L'AUTEL		
PEINTRE ALLEMAND			BARBEAUX			

Mots mêlés

S E L A T E P B E N J O I N E
I P D H E R B E V L A T N A S
I L A N Y F E E U Q S U M H U
V L O R A G R U M E M L E U F
E A U R F V G A A N I U T I F
T T N O E U A N G D N C T L I
I G N I H N M L I R A C E E D
V S N A L C O S O R A Y V N L
E E A B N L T C D F A N I I A
R N M S L I E A L G L M C S R
E T B O L A M O P N O U O E O
G E R L C O L O G N E M I R L
U U E U M R U E D O I G M D F
O R I E N T A L A M B I C E E
F R A I S N E C N E C O R C E

- | | |
|-----------|-----------|
| ABSOLUE | GOMME |
| AGRUME | HERBE |
| ALAMBIC | HUILE |
| AMBRE | JASMIN |
| BENJOÏN | LAVANDE |
| BERGAMOTE | MIMOSA |
| CARDAMOME | MUSQUE |
| CEDRE | NEROLI |
| CIVETTE | ODEUR |
| COLOGNE | OLFACTIF |
| CORNUE | ORIENTAL |
| DIFFUSE | PARFUM |
| DISTILLER | PATCHOULI |
| DOMINANTE | PETALES |
| ECORCE | RESINE |
| ENCENS | ROMARIN |
| FLORAL | SANTAL |
| FLUIDE | SENTEUR |
| FOUGERE | VANILLE |
| FRAGRANCE | VERVEINE |
| FRAIS | VETIVER |

210 nouveaux cas, 160 guérisons et 6 décès

Deux cent-dix (210) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 160 guérisons et 6 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 212434, celui des décès à 6132 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 146006 cas. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 23 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 5 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:03	12:32	15:13	17:32	19:01

Météo

Alger	☀️	17	Tizi Ouzou	☀️	16
Tiaret	☀️	18	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	16	Oran	☀️	19

NATIONS UNIES**L'Algérie élue aux organes directeurs de l'ONU**

L'Algérie a été élue aux organes directeurs de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), lors de la 19ème session de la Conférence générale de cette organisation, tenue à Vienne, du 29 novembre au 3 décembre. Cette session a été marquée par l'élection de l'Algérie au Conseil de développement industriel pour la période 2022-2025, ainsi qu'au Comité Programme et Budget pour la même période. À signaler que lors de cette session, le ministre allemand de l'Economie, Gerd

Muller, a été élu au poste de directeur général de l'ONUDI pour un mandat de quatre ans à partir du 10 décembre 2021.

**AÏN DEFLA
Arrestation d'une trentaine d'individus recherchés en novembre**

Trente-trois individus recherchés par la justice pour leur implication dans divers crimes ont été arrêtés par les forces de police de Aïn Defla durant le mois de novembre écoulé, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon la même source, les individus recherchés ont été interpellés lors de 82 opérations inopinées de lutte contre la criminalité au niveau de nombre de villes de la wilaya qui se sont soldées par l'arrestation de 73 personnes, dont les 33 recherchés par la justice. Il a été également procédé à l'arrestation, à la faveur des opérations inopinées, de dix personnes en possession d'armes blanches, de 13 en possession de kif traité et de psychotropes, ainsi que de 56 autres impliquées dans diverses affaires criminelles relevant du droit général, a-t-on signalé à la sûreté de wilaya. Ces opérations qui s'inscrivent, dans le cadre du plan sécuritaire mis en place par la sûreté de wilaya, visant à assurer la quiétude des citoyens et à lutter contre la criminalité en milieu urbain, ont

ciblé les endroits réputés être le fief de la criminalité et nombre d'autres endroits, à l'image des places publiques, des marchés, ainsi que des gares routières et ferroviaires, a-t-on précisé à la sûreté.

TRANSPORT FERROVIAIRE**Les trains Alger-Tizi-Ouzou-Oued-Aïssi limités à la gare d'Agha**

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé jeudi que les trains circulant sur le tronçon de ligne Alger-Tizi-Ouzou-Oued-

Aïssi seront limités à la gare d'Agha à compter d'aujourd'hui. "La Société nationale des transports ferroviaires informe son aimable clientèle que suite à des travaux de maintenance de la voie qui seront effectués en gare d'Alger à compter du samedi 11 décembre 2021, les trains circulant sur le tronçon de ligne Alger/Tizi-Ouzou/Oued-Aïssi et retour, seront limités à la gare d'Agha", a indiqué la société sur sa page Facebook officielle. La Société Nationale des Transports Ferroviaire a rassuré quant au respect de la ponctualité de ses trains sur cette ligne qui seront disponibles selon les mêmes horaires. La SNTF a précisé également qu'elle "mettra en œuvre tous les moyens humains et techniques dont elle dispose, pour rétablir la situation normale dans les plus brefs délais".

ORAN**Saisie de 10 kg de cocaïne**

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel organisé composé de 10 individus spécialisés dans le trafic international de drogues et saisi 10 kg de cocaïne et 72 kg de kif traité, a-t-on appris, jeudi de la direction de la sûreté de wilaya. Des informations ont permis à la BRI de déterminer le lieu du déroulement de cette transaction. Un plan a été mis en place permettant l'arrestation de 3 membres du réseau à bord de deux véhicules touristiques. La fouille des véhicules a permis la découverte de 10 kg de cocaïne dissimulés à l'intérieur du réservoir du carburant d'un des deux véhicules. Les enquêtes diligentées avec les mis en cause ont révélé l'existence d'une

autre quantité de drogue. Les investigations ont permis l'identification d'un autre suspect qui a été appréhendé. Au niveau du logement du prévenu, 72 kg de kif traité, 60 grammes de cocaïne et une balance électronique ont été découverts. En poursuivant l'enquête, les membres restants du réseau ont été identifiés et arrêtés après avoir étendu la juridiction aux wilayas de l'ouest et du centre du pays. Une somme de 979.000 DA représentant les revenus de ce trafic de drogue, 16 téléphones portables et 6 véhicules servant au transport et à la distribution de la drogue ont été saisis, précise encore la même source. La valeur vénale totale des saisies dépasse les 300 millions de dinars.

PRIX OAPEC POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 2020**Deux chercheurs algériens lauréats**

Deux chercheurs algériens ont remporté le prix de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) pour la recherche scientifique de l'année 2020, a indiqué,

NÂAMA**Deux décès au monoxyde de carbone au village d'Aïn Ouarka**

Deux personnes sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone au village d'Aïn Ouarka, commune de Asla (58 km au sud-est de la wilaya de Nâama), a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de la protection civile. La même source a précisé que l'accident, survenu mercredi soir, a causé la mort de deux personnes âgées de 38 et 60 ans, en raison d'une fuite de monoxyde de carbone de l'appareil de chauffage à l'intérieur de leur appartement situé au village d'Aïn Ouarka dans la commune d'Asla. La même source a ajouté que les éléments de l'unité secondaire de protection civile d'Asla ont transféré les corps des deux victimes à la morgue de l'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" d'Aïn Sefra. Les mêmes services ont évoqué la nécessité d'être vigilant concernant les dangers d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone en respectant les mesures préventives telles que la ventilation et le respect des normes de sécurité dans l'installation et le fonctionnement des appareils de chauffage et des chauffe-eau par un personnel qualifié.

jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Il s'agit du Dr. Laid Gueriche et de Mohamed Boucena de l'Université de Jijel pour leurs recherches liées aux répercussions environnementales et économiques du torchage du gaz associé. Dr. Amel Tebani de l'Université d'Alger a obtenu, pour sa part, la deuxième place pour sa recherche liée à l'application des mécanismes de tarification du carbone sur les sources énergétiques. L'annonce des résultats des travaux du comité du prix "OAPEC" pour la recherche scientifique 2020 est faite lors de la 107ème réunion du conseil des ministres de l'OAPEC tenue jeudi par visioconférence. Présidée par le ministre saoudien

de l'Energie, l'émir Abdelaziz Ben Salmanc, la réunion à laquelle a pris part le ministre de l'Energie des Mines, Mohamed Arkab, a abordé les voies et moyens de relancer et développer l'activité de l'Organisation, dont le développement de la formation et des stages. A cet effet, l'Institut algérien du pétrole (IAP) s'est vu confié la mission de former 30 cadres de différents pays membres dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière. Le Conseil a examiné les thèmes inscrits à l'ordre du jour, notamment le projet du budget prévisionnel de l'Organisation pour 2022 et le rapport du secrétaire général sur les activités de l'OAPEC ainsi que la situation pétrolière mondiale.

CHAIBA (OULED DJELLAL)**Deux morts et trois blessés dans un accident de la circulation**

Deux personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune de Chaïba (60 km Nord Ouest d'Ouled Djellal), a-t-on appris auprès de la protection civile. L'accident qui s'est produit sur la route nationale (RN) 46 reliant les wilayas de Biskra et M'sila en passant par la localité de Chaïba dans la wilaya d'Ouled Djellal, est un télescopage entre trois camions et deux véhicules, a précisé, la même source. Le même accident, a causé la mort sur le coup de deux personnes tandis que trois autres ont été tou-

chés par des blessures de divers degrés, a-t-on indiqué. Les défunts des victimes ayant trouvé la mort ont été évacués vers la morgue de l'hôpital Mohamed Ziyouchi de la commune de Tolga, relevant de la wilaya de Biskra, a fait savoir la même source. Les personnes blessées, a-t-on encore indiqué, ont été acheminées vers le même établissement de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

NÂAMA**Deux décès au monoxyde de carbone au village d'Aïn Ouarka**

Deux personnes sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone au village d'Aïn Ouarka, commune de Asla (58 km au sud-est de la wilaya de Nâama), a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de la protection civile. La même source a précisé que l'accident, survenu mercredi soir, a causé la mort de deux personnes âgées de 38 et 60 ans, en raison d'une fuite de monoxyde de carbone de l'appareil de chauffage à l'intérieur de leur appartement situé au village d'Aïn Ouarka dans la commune d'Asla. La même source a

ajouté que les éléments de l'unité secondaire de protection civile d'Asla ont transféré les corps des deux victimes à la morgue de l'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" d'Aïn Sefra. Les mêmes services ont évoqué la nécessité d'être vigilant concernant les dangers d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone en respectant les mesures préventives telles que la ventilation et le respect des normes de sécurité dans l'installation et le fonctionnement des appareils de chauffage et des chauffe-eau par un personnel qualifié.

CNR**Ouverture d'antennes au niveau des nouvelles wilayas**

La Caisse nationale des retraites (CNR) a procédé à la mise en service de cinq (05) agences locales dans de nouvelles wilayas, en attendant la généralisation de l'opération à travers l'ensemble des nouvelles wilayas avant le 15 décembre en cours, en application du décret présidentiel portant création de dix (10) nouvelles wilayas dans le sud du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Caisse. L'opération intervient dans le cadre du rapprochement de l'administration du citoyen, en appli-

cation des décisions de l'Etat, et l'humanisation de la relation entre la CNR et ses affiliés, et la prise en charge idoine des retraités et des Ayants-droit, ajoute le communiqué. A cet effet, les sièges ont été aménagés de façon moderne et dotés des équipements techniques, humains et financiers nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des nouvelles agences, et ce par souci d'épargner aux retraités et aux Ayants-droit les désagréments du déplacement, conclut le document.